

Emigration clandestine

Un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de hargra démantelé à Alger

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7389 - MARDI 20 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet

La ligne minière ouest va booster le transport ferroviaire

P04



Crimes coloniaux en Algérie

Ségolène Royal appelle la France à s'excuser

Lire en page 03

R07

ORAN

Trottoirs et chaussées submergés lundi par des eaux pluviales
Faut-il revoir les avaloirs, quartier par quartier ?

Aïn El-Turck

Remise des clés de 150 logements publics locatifs

Sûreté de wilaya d'Oran

Arrestation de 16 personnes et saisie de drogues dures et de substances psychotropes



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ministère de la Justice

Ouverture du concours d'accès à la formation pour l'obtention du CAPA

Le ministère de la Justice a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'ouverture du concours d'accès à la formation en vue de l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), dont les inscriptions débiteront à compter du 1er février prochain. La participation à ce concours est ouverte à toute personne souhaitant accéder à la profession d'avocat et remplissant les conditions requises, a précisé la même source. La période des préinscriptions s'étendra du 1er au 12 février prochain et s'effectuera via le site officiel du ministère de

la Justice : <https://concours.mjustice.dz>. Les dossiers de candidature doivent être déposés durant la période allant du 15 février au 5 mars, au niveau des facultés de droit suivantes: Batna 1, Béjaïa, Biskra, Blida 2, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger 1, Sétif 2, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine 1, M'Sila, Ouargla, Oran et Bordj Bou Arreridj, selon la même source. Les candidats pourront également déposer leurs dossiers au niveau des annexes ouvertes dans les facultés suivantes : Adrar, Tamanrasset, Illizi, Béchar, Tindouf, Tiaret et Ghardaïa.

Pour accompagner les stagiaires de la Formation professionnelle Session de formation au profit des conseillers d'orientation



La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Naciema Arhab, a présidé, dimanche à Alger, le lancement d'une formation au profit des conseillers d'orientation, d'évaluation et d'insertion professionnelle en vue de développer leurs compétences et renforcer leur rôle dans l'accompagnement des stagiaires du secteur. Dans son allocution, Mme Arhab a qualifié le conseiller d'orientation, d'évaluation et d'insertion professionnelle de "maillon essentiel du système de formation professionnelle, au vu de son rôle fondamental dans l'accompa-

gnement des stagiaires, leur orientation vers des parcours de formation adaptés, l'évaluation de leurs acquis et la facilitation de leur insertion professionnelle, en adéquation avec les besoins du marché du travail". La ministre a souligné, dans ce cadre, l'intérêt particulier que porte le ministère à cette catégorie, au regard de son rôle crucial pour accompagner les apprentis, leur assurer un bon suivi et évaluer leurs acquis, précisant que cette session de formation de deux jours traduit "la volonté du ministère de renforcer les compétences des ressources humaines du secteur".

Journée nationale de la commune

Les walis de la République supervisent les activités de célébration



Les walis de la République ont supervisé, dimanche, à travers différentes régions du pays, les activités de célébration de la Journée nationale de la commune, en consécration de la place centrale qu'occupe la commune en tant que base essentielle du développement local et outil efficace pour la concrétisation de la politique de décentralisation, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Les walis de la République ont supervisé "les activités de célébration reflétant la place centrale de la commune en tant que base essentielle du développement local et outil efficace pour la concrétisation de la politique de décentralisation", et ce, en présence des autorités locales, des élus, des cadres du secteur,

ainsi que de représentants de la société civile, a précisé la même source. Dans ce cadre, les efforts déployés pour l'amélioration de la qualité des services publics et le renforcement de la gouvernance locale ont été mis en avant, outre la distinction de cadres et de fonctionnaires communaux, en reconnaissance de leur engagement et de leur dévouement au service du citoyen. A cette occasion, l'accent a été mis sur l'intérêt accordé par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, à la poursuite du "soutien aux collectivités locales et au renforcement de leurs capacités humaines et institutionnelles" pour "une commune moderne, performante et proche des attentes du citoyen", note le communiqué.

Ministère de la Poste et des Télécommunications

Portail électronique pour la prise en charge des réclamations des citoyens

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, lundi dans un communiqué, la création du portail "Insat", dédié à la prise en charge des requêtes, réclamations et suggestions des citoyens concernant les services postaux et de télécommunications électroniques. Ce nouveau portail, accessible via le lien <https://insat.mpt.gov.dz>,

"offre aux citoyens un moyen simple et sécurisé de soumettre leurs réclamations, suggestions et demandes de rendez-vous concernant les services postaux et de télécommunications électroniques, tout en garantissant un traitement dans des délais raisonnables et avec plus de transparence", précise le communiqué.

Semaine mondiale de l'entrepreneuriat 2025

L'Algérie occupe la 1ère place mondiale en termes de nombre d'activités

L'Algérie occupe la première place mondiale en termes de nombre d'activités organisées lors de la 17e édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, a indiqué dimanche le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, s'appuyant sur les données du Réseau mondial entrepreneurial. Selon les chiffres

du Réseau, organisateur de cette manifestation internationale, la 17e édition, tenue du 17 au 23 novembre 2025, a vu l'organisation de 58750 activités en Algérie, qui arrive en tête du classement mondial, suivie de l'Ethiopie (20032 activités) et du Brésil (7400 activités). Cette position est le fruit des efforts consentis durant la Semaine mondiale de l'entrepre-

neurariat, une édition organisée sous le patronage du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et marquée par une large participation regroupant les différents intervenants dans le système national de l'entrepreneuriat, dont des départements ministériels, des organismes d'appui et d'accompagnement, des start-up et des micro-entreprises, ainsi que des partenai-

res nationaux et internationaux, précise la même source. Le ministère a ajouté dans son communiqué que cette édition "est un indicateur fort de la mobilisation nationale autour de cette manifestation internationale, ce qui reflète l'intérêt croissant porté à l'entrepreneuriat et consacre son slogan 'Ensemble, nous bâtissons'", selon la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Crimes coloniaux en Algérie

Ségolène Royal appelle la France à s'excuser

Par B.Habib

La colonisation de l'Algérie est un ensemble de faits historiques établis et prouvés par les archives coloniales et des témoignages accablants des moudjahidine, d'historiens des deux pays mais aussi d'anciens militaires français qui ont choisi la «confession» pour se délivrer du poids de la «torture de la conscience». Ce sont donc des faits avérés et établis qui ne doivent en aucun cas passer sous silence. L'Algérie n'a nul besoin de «cadeau» mais un droit de reconnaissance légitime et historique. Emboitant le pas à ses prédécesseurs, la nouvelle présidente de l'Association France Algérie (AFA) Ségolène Royal a réitéré son appel pour la reconnaissance des crimes coloniaux en Algérie comme un premier pas dans le processus de la normalisation des relations diplomatiques et de résolution de la crise politique entre les deux pays. Plus aucun doute, pour l'Algérie, cette reconnaissance signifie beaucoup de choses sur le plan du droit aux «excuses françaises» à propos des crimes commis par la France durant 132 ans d'occupation de l'Algérie. La sortie médiatique de Ségolène Royal intervient au moment où le sénat algérien étudie et s'appête à voter une résolution sur la criminalisation des crimes coloniaux en Algérie. C'est dire la grosse pression qui pèse sur l'Elysée car cette résolution algérienne qui criminalise les actes de massacres, tortures et disparitions d'Algériens durant la douloureuse époque de la colonisation de l'Algérie, est lourde de conséquences tant elle pourrait ouvrir la voie à des poursuites devant les instances internationales à compétence juridique pénale. La France de Macron est visiblement sur une poudrière. L'Algérie a en effet adopté une loi qualifiant de «Crime d'Etat» la colonisation du pays. En réaction, la France a considéré cette loi comme un «acte hostile». Pas

seulement, car avant Ségolène Royal, l'historien français Benjamin Stora avait adopté la même position appelant les Français à s'excuser auprès de l'Algérie. Lors d'un rendez-vous tenu à l'Institut des relations internationales et stratégiques en présence d'universitaires, militants et acteurs du dialogue franco-algérien sur un thème lourd de sens: «Demain, la France et l'Algérie», le ton a été donné dès les premières instants. Pour Ségolène Royal, la crise actuelle ne se règle pas par des gestes symboliques. Ni par des rappels d'ambassadeurs. Pour Ségolène Royal rien n'étouffera ni n'effacera le lourd contentieux des crimes coloniaux en Algérie sauf si la France, par respect et en reconnaissance au peuple et à l'Etat algérien, s'active à présenter des excuses officielles. Pour la présidente de l'AFA, le blocage est plus profond et il touche à l'histoire. «Le problème, c'est la mémoire», affirme-t-elle, en rappelant que «certaines blessures, les crimes de la colonisation, n'ont pas été nommées totalement, ni réparées, ni excusées». Dans un débat politique souvent parasité par l'expression de «rente mémorielle», l'ancienne ministre assume une position ferme. Elle rejette cette notion. «Je n'accepte pas le concept de rente mémorielle, parce que c'est une manière commode de délégitimer la parole des blessés de l'histoire». Pour Ségolène le règlement de la crise de la mémoire passe avant le règlement des autres contentieux. Il ne s'agit ni d'un calcul politique ni d'un rapport de force. «La mémoire des violences coloniales n'est pas un calcul ou un intérêt, c'est un droit de reconnaissance de faits établis et documentés». Une reconnaissance jugée indispensable pour sortir de l'impasse diplomatique. Deuxième pilier de son plan. Les restitutions: Biens culturels, archives, restes humains. Le message est limpide. «Pour l'Algérie, il faut restituer, il faut tout rendre». Ségolène Royal cite plu-

sieurs symboles forts. Les objets de l'Émir Abdelkader, figure majeure de la résistance du XIX^{ème} siècle. Conservés au musée Condé de Chantilly. «Hier, j'étais en contact avec le musée de Chantilly. Je voudrais bien sûr que tous les objets (...) puissent être restitués, essentiellement sa tente, son sabre, son fusil et d'autres objets». Elle évoque aussi le canon Baba Merzoug, exposé à Brest. La promesse est directe. «Je vais voir cela avec le maire de Brest pour que ce soit fait dans les meilleurs délais». Autre dossier sensible. Les restes humains. Ségolène Royal dit travailler à la restitution «de la totalité des dépouilles des résistants algériens et des crânes». Troisième axe: Les essais nucléaires français menés dans le Sahara algérien dans les années 1960. Un sujet longtemps tenu à distance. Ségolène Royal réclame la transmission complète des archives à l'Algérie. Et une mise à jour des données sanitaires et environnementales. «Que soient mises à jour toutes les conséquences, notamment les contaminations et les conditions de la dépollution de ce territoire». Au-delà du devoir de vérité, elle y voit un terrain concret de coopération. «Voilà une belle opportunité de développer des entreprises sur le secteur énergétique, sur le secteur de la transition énergétique et de la propreté environnementale». Elle appelle à mobiliser «les meilleurs spécialistes sur la dépollution de production nucléaire». Pour la nouvelle présidente de l'Association France-Algérie, la mémoire ne doit pas enfermer. Elle doit ouvrir. «Il faudrait d'abord abattre les murs pour construire des passerelles de savoir et de respect par le dialogue, entre étudiants, entrepreneurs, chercheurs, artistes, créateurs et bien d'autres». Une conviction résumée en une phrase. «La reconnaissance des crimes coloniaux permettra la résilience complète et la libération vers la création, la projection vers des projets communs joyeux et enthousiasmants».

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com**Crimes coloniaux:
la position juste
de Ségolène Royal**

Merci, madame Royal pour cette position honnête !! Il y avait surtout un Etat algérien, une indépendance et une souveraineté !! Les voix au niveau de l'hexagone condamnant les crimes français, commis en Algérie et ailleurs, sont de plus en plus présents sur la scène politique française. Des historiens, des intellectuels et des hommes politiques. L'on exige des réparations et une reconnaissance de ces crimes. Macron et ses vauriens «gueuleurs» de l'extrême droite à la solde des Rotchilles, auraient opté pour des positions qui vont les laisser toujours ancrés sur les reliques d'un passé colonial qui ne reviendra absolument, jamais. Après 63 ans depuis que l'Algérie a accédé à l'indépendance, en prenant soin de tourner la page d'un passé tragique mais avec une décision irréversible de ne jamais la déchirer... en regardant les problèmes complexes qui sévissaient en cette période cruciale et particulièrement difficile, des premières années de l'indépendance. Les gouvernements de l'époque, plus préoccupés par des problèmes pesants. On dirait qu'ils avaient cédé au sujet de la question de la reconnaissance des crimes commis contre leurs concitoyens (environ 06 millions de martyrs entre 1830 et 1962) et même contre leur civilisation, leur culture, leur Histoire et leur religion. La France avait surtout misé sur le contingent de traîtres et de collabos, qu'elle avait laissé en Algérie. En portant les masques d'un faux nationalisme, ces derniers, ces tricheurs ont commis beaucoup de torts au pays, en incitant l'ex puissance coloniale à ne pas céder aux pressions algériennes. C'est ainsi, qu'ils renient les crimes du colonialisme alors que des français – des vrais français de souche- les reconnaissent en exigeant que leurs gouvernements successifs fassent des excuses pour les crimes commis pendant plus d'un siècle. Depuis, l'indépendance et les premiers pas de la fondation d'un soi-disant partenariat de coopération, servant équitablement, les intérêts des deux peuples. Et ce, conformément aux clauses des accords d'Evian ...les Français de leur côté continuaient constamment à jouer au «chef» et aux «donneurs de leçons»... D'ailleurs, donner les leçons aux autres – sauf bien sûr à Trump- c'est la chose qu'ils maîtrisent le plus au monde

Projet de loi sur la criminalisation du colonialisme en débats au Sénat

L'indemnisation des victimes et leurs ayants droit

Par Nadira FOUAD

La justice historique doit être accomplie sur les crimes coloniaux commis contre le peuple algérien et la consolidation de la souveraineté juridique de l'Algérie. Des sanctions sont prévues contre la glorification du colonialisme. La question de la mémoire nationale et historique demeure au cœur des priorités de ce projet de loi. Il s'agit incontestablement d'un crime d'Etat. Pour ce qui est du volet relatif aux essais nucléaires qui ont fait des milliers de victimes dans le Sahara algérien, il est fait obligation à l'Etat algérien, selon l'article 11 du projet de loi soumis hier en plénière au Sénat à Alger pour examen, débats puis adoption, d'exiger de la France la reconnaissance de ses crimes, et la dépollution des sites nucléaires contaminés, la remise des cartes relatives aux essais nucléaires et chimiques, ainsi que l'indemnisation des victimes et leurs ayants droit. Par ailleurs, les articles 12 et 13 prévoient la restitution des fonds du Trésor, des biens spoliés et des archives nationales, considérés comme un droit inaliénable du peuple algérien. En effet, la criminalisation du colonialisme est un de-

voir essentiel pour nos compatriotes, nos glorieux moudjahidine, ainsi que pour les générations futures pour lutter contre l'oubli et préserver la mémoire historique. Celles-ci ont le droit à des relations internationales bâties sur le respect mutuel, a déclaré le ministre des Moudjahidine lors de l'exposition des motifs du document devant les sénateurs. Selon ses propos, ce projet de loi vient en fidélité à la vérité et constitue une valeur ajoutée au profit de la préservation de la mémoire nationale. A cet effet, Abdelmalek Tacheriff, ministre des Moudjahidine et des ayants droit, a versé hier dans un exposé express sur le pourquoi du comment d'un tel projet qui vient à point nommé pour lever toute ambiguïté sur le colonialisme français en Algérie. L'orateur a rappelé la promotion des droits de l'homme et le droit du peuple algérien de préserver ce pan de sa mémoire collective nationale, et partant, son histoire ancestrale marquée par les affres du colonialisme français qui, pour rappel, a fait un million et demi de martyrs. Il s'agit de lutter contre toutes formes de manipulation politico-politicienne pour justifier le colonialisme. Pour le ministre des moudjahidine, le colonialisme français a commis des

crimes abominables et a perpétré un génocide contre le peuple algérien (...) en sus de ses nombreux crimes de guerre et contre l'humanité, violant ainsi les règles les plus élémentaires des droits de l'homme. Le colonisateur a aussi perpétré un génocide et des crimes contre le peuple algérien et a tenté, par tous les moyens, d'effacer la mémoire nationale et l'identité de notre peuple, dit-il devant les présents. Les dispositions du projet de loi, composé de 27 articles répartis en cinq axes fondamentaux, des responsabilités aux sanctions, ce texte a été soumis, hier en séance plénière, vise à qualifier juridiquement le colonialisme français en Algérie à partir de l'agression du 14 juin 1830 jusqu'au 5 juillet 1962, comme un crime d'Etat et à criminaliser, tel que stipulé dans les dispositions 2 et 3, l'ensemble de ses pratiques et conséquences directes et indirectes, et adopté récemment en grandes pompes et sous des ovations nourries par les députés de la chambre basse, a été soumis hier lors d'une plénière au niveau du Sénat, est scindé en plusieurs dispositions pour criminaliser la guerre française contre l'Algérie. Ainsi, la disposition 9 de ce projet se focalise essentiellement sur l'ob-

tention de la reconnaissance et sur les excuses officielles, alors que l'article 10 consacre le droit à une indemnisation complète équitable pour toutes les victimes. Le texte en débats insiste sur la préservation de la mémoire nationale, et l'article 14 évoque la récupération et l'inhumation sur le sol algérien des restes des symboles de la résistance, de la Révolution nationale et de la guerre de Libération. Les articles 25 et 26 rappellent l'importance de la protection et la valorisation de la mémoire historique et culturelle et de la transmettre aux générations futures. Le projet de loi soumis, hier au Sénat, incite à inscrire la criminalisation du colonialisme dans un cadre juridique clair, affirmant que cette démarche n'est pas «une réécriture de l'histoire, mais une exigence de justice, de mémoire et de souveraineté nationale». Le président de la commission de défense Bouskedra a détaillé à son tour le rapport préliminaire du dit projet de loi devant les sénateurs avant d'ouvrir le bal des interventions et des interrogations des sénateurs sur ses dispositions. La séance d'après-midi sera consacrée à la poursuite des débats avant la réponse du ministre sur les interrogations des sénateurs.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Algérie, nouvel achat stratégique de blé

L'Office algérien interprofessionnel des céréales a lancé un nouvel appel d'offres international pour l'achat de 50 000 tonnes de blé tendre, destiné aux ports de Mostaganem et Ténès, avec une date limite de dépôt des offres fixée à hier, les soumissions devant rester valables jusqu'à lundi, selon Reuters. La livraison s'effectuera en quatre périodes échelonnées entre septembre et octobre, ou un mois plus tôt si le blé provient d'Amérique du Sud ou d'Australie. Cette opération s'inscrit dans une stratégie plus large visant à assurer la sécurité alimentaire du pays, qui importe chaque année entre 7 et 8 millions de tonnes de blé, alors que la production nationale de blé dur atteint seulement 3,17 millions de tonnes. Selon le ministère de l'Agriculture, les superficies ensemencées en céréales pour la saison 2025-2026 s'élèvent à 2,9 millions d'hectares, avec une progression de la production prévue à 3,2 millions de tonnes (USDA, 2025). Malgré cette hausse, les importations restent indispensables pour combler un déficit structurel. Dans ce contexte, l'Algérie suit les cours mondiaux de près. Sur Euronext, le blé a dépassé les 190 €/t vendredi dernier, poussé par la baisse de l'euro et les conséquences de la guerre en Ukraine, tandis que l'Arabie Saoudite a lancé un appel d'offres pour 595 000 tonnes de blé meunier, renforçant la pression sur le marché, rapporte terrenet. Le blé de la mer Noire reste néanmoins moins cher que celui d'Europe occidentale, limitant le potentiel de hausse à long terme, relaye Trading Economics. Pour l'Algérie, ces appels d'offres répétés témoignent d'une gestion proactive : outre l'achat de blé, le gouvernement a mis en place des mécanismes pour sécuriser les filières locales, augmenter les prix d'achat pour les agriculteurs et imposer la livraison des récoltes aux coopératives locales, afin de garantir un approvisionnement stable en céréales malgré les aléas géopolitiques. Ainsi, entre une production nationale insuffisante, des stocks à renforcer et des prix mondiaux fluctuants, le dernier appel d'offres de l'OAIC illustre la stratégie de l'Algérie pour maintenir la sécurité alimentaire, tout en restant sensible aux tensions sur les marchés internationaux du blé.

Travaux publics

Suivi de l'avancement des travaux de la ligne minière Annaba-Bled El-Hadba

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche au siège du ministère, deux séances de travail consacrées au suivi de l'état d'avancement des travaux de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, s'étendant sur 422 km et inscrite dans le cadre du projet intégré du phosphate, indique un communiqué du ministère. La réunion, qui s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des mégaprojets du secteur, s'est déroulée en présence des cadres centraux, des entreprises nationales et étrangères chargées de la réalisation, ainsi que des bureaux d'études chargés du suivi du projet. La première séance a permis d'évoquer en détail la cadence d'avancement des travaux sur quatre principaux tronçons du projet, de passer en revue l'état des travaux en cours et d'examiner les différents aspects y afférents. A cet égard, le ministre a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, de mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles pour garantir le respect des délais contractuels, et d'œuvrer à trouver des solutions aux obstacles rencontrés sur le terrain, le cas échéant, en coordination avec les autorités publiques. Au cours de la deuxième séance consacrée au tronçon Boucheougouf- Souk Ahras-Dréa, d'une longueur de 121 km, le plan d'action relatif à ce tronçon a été présenté, évalué et analysé, sur la base du volume des travaux réalisés sur le terrain et du taux d'avancement enregistré.

Reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet

La ligne minière ouest va booster le transport ferroviaire

La ligne ferroviaire minière ouest, reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, dont la mise en service est prévue pour ce mois de janvier en application des instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment après le succès des essais techniques menés la semaine dernière, va booster le transport ferroviaire, estime le directeur central de la clientèle de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Farid Halliche. Pour le premier invité de la semaine de l'émission «L'invité du jour», de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le transport ferroviaire, de par le monde, puise sa force dans le transport du volume, c'est-à-dire dans les trains lourds. En Algérie, le projet de la ligne ferroviaire minière ouest, et les autres qui vont suivre, vont booster le transport ferroviaire et le secteur du transport en général, indique M. Halliche. Selon lui, les trains, longs de 2,2 km avec une capacité de 100 tonnes par wagon et reliant la mine de Gara Djebilet (Tindouf) à la

zone industrielle de Bethioua (Oran), seront «très très lourds» et vont atteindre 17 000 tonnes par train. «Actuellement, c'est le volume qu'on réalise par jour sur l'ensemble du réseau de la SNTF», a-t-il révélé. «Depuis les dernières années, la SNTF a perdu des parts de marché. Et là, je pense qu'on va vraiment booster le transport ferroviaire», a-t-il ajouté. En outre, et se basant sur les données fournies par la Société Nationale du Fer et de l'Acier (FERAAL), l'intervenant nous apprend également qu'à terme du projet, c'est-à-dire 2040, la SNTF va transporter 50 millions de tonnes de minerai de fer et 25 millions de tonnes de produits semi-finis, qui vont être réalisés au niveau de Bechar. Questionné sur le volet maintenance de cette ligne minière, longue de 950 km, M. Halliche assure que tout sera pris en compte pour garantir son entretien. «Il nous faudra des engins spécialisés pour l'entretien de la voie, et nous allons les acquérir, surtout pour l'ensablement. Il est vrai que les voies sont un petit peu surélevées, par rap-

port à la ligne, mais nous allons acquérir le matériel adéquat pour l'entretien de la voie», a-t-il affirmé. Concernant le transport des voyageurs, le responsable à la SNTF a indiqué que deux trains, en simultané, vont être mis en circulation. L'un prendra le départ de Béchar vers Tindouf, à 8h30, et l'autre viendra dans le sens inverse, c'est-à-dire de Tindouf vers Béchar, à 9h15. D'après les explications de M. Halliche, le départ se fera le matin et ces trains vont desservir les villes de Béchar, Abadla, Hammaguir, Tabela, Hassi Khébi, Oum El Assel, et Tindouf. Il enchaîne en indiquant que les voyageurs vont s'installer dans des wagons, réhabilités dans les ateliers de la SNTF, à Sidi Bel Abbès, qui n'ont rien à envier au train moderne. «C'est le même type de train qui assure actuellement la liaison Annaba-Tunis. Il y aura quatre voitures avec une capacité de 246 sièges. Il y aura une voiture de première classe, deux voitures de deuxième classe et puis une voiture de restauration», a-t-il précisé.

Voies ferrées

Plusieurs projets seront réceptionnés en 2026

Plusieurs projets ferroviaires à travers le territoire national seront réceptionnés au cours de l'année 2026, permettant l'extension du réseau national et l'amélioration de la fluidité du trafic et favorisant le développement socioéconomique, a indiqué dimanche un responsable de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANSRIF). Dans un entretien à la Radio nationale, le directeur central de l'Agence, Nabil Boubaya a fait savoir qu'outre la mise en service prochaine de la ligne minière Sud-Ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet "après le succès de la phase des essais techniques", l'année 2026 verra la réception de plusieurs autres projets ferroviaires dont plusieurs tronçons de la ligne minière Est pour le transport du phosphate et ses dérivés, ainsi que le dernier tronçon de la ligne des Hauts-Plateaux. Concernant la ligne minière Est, s'étendant sur une longueur de 422 km, le responsable a affirmé que les travaux sont à un stade avancé pour le dédoublement de la voie sur plusieurs tronçons, dont Annaba-Boucheougouf et Oued Keberit-Driéa, lesquels seront réceptionnés durant l'année en cours. Par ailleurs, le dernier tronçon (73 km) de la ligne des Hauts-Plateaux, qui s'étend sur 1.046 km, entre Tiaret et Tissemsilt, sera aussi réceptionné, ce qui permettra l'exploitation intégrale de cette ligne ferroviaire stratégique moderne reliant Tébessa à l'est et Sidi Bel Abbès à l'ouest, en passant par M'Sila et Boughzoul (wilaya de Médéa), selon le même responsable. Par ailleurs, les travaux de renforcement du réseau à l'est du pays se poursuivront en vue son extension et de sa modernisation, pour relier les ports de Skikda et de Djen Djen (wilaya de Jijel) à Touggourt et Hassi Messaoud

(wilaya d'Ouargla), outre les projets programmés dans la région centre, dans le cadre de l'axe Alger-Tamanrasset, notamment à travers le lancement du projet Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa sur un linéaire de 495 km, ce qui permettra de consolider le réseau national afin d'assurer "le transport des marchandises et des voyageurs avec plus d'efficacité et de manière équilibrée entre les différentes régions", selon le directeur. Ces projets seront réalisés dans le cadre d'un programme d'investissement d'une enveloppe de 2.400 mds DA, a précisé M. Boubaya, soulignant que la mise en œuvre de ce programme a permis,

à ce jour, l'extension du réseau de 4.000 km il y a quelques années à 5.738 km actuellement. Concernant la ligne minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, s'étendant sur une distance globale de 950 km, le responsable a affirmé que "celle-ci est désormais prête pour l'exploitation commerciale, après le succès de la phase des essais techniques". Cette ligne minière a été conçue pour transporter annuellement 50 millions de tonnes de minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet, ainsi que 25 millions de tonnes de ressources transformées issues des usines de transformation que le secteur des mines s'attelle à réaliser.

Commerce

Les soldes d'hiver 2026 jusqu'à la fin du mois de Ramadhan

Les soldes d'hiver de l'année 2026 ont débuté, dimanche à Alger, en vue de permettre aux citoyens d'acquérir différents produits à des prix abordables et de contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat et à la dynamisation de l'activité commerciale. Le coup d'envoi de cette opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré de Ramadhan puis à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, a été donné au centre commercial "Marina Mall" par le directeur central au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Nourreddine Haridi, en présence du directeur régional du commerce de la région d'Alger, Moumene Hocine. Ces soldes, appliquées à l'ensemble des wilayas du pays, concernent divers produits de consommation, notamment les vêtements, les chaussures et les équipements ménagers, les commerçants participant à cette opération étant tenus de respecter les lois et règlements en vigueur, en particulier en ce qui concerne l'affichage des soldes, la mise en évidence des prix avant et après réduction, ainsi que le taux de remise appliqué. A cette occasion, M. Haridi a souligné que cette opération s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de la ministre du secteur, Amel Abdelatif, visant à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, à garantir la disponibilité des produits et à veiller au respect des règles de transparence dans les transactions commerciales. Il a précisé que les agents du commerce, à travers l'ensemble des wilayas du pays, veillent au suivi du respect des conditions de cette opération, appelant, dans ce cadre, les opérateurs à adhérer largement à cette initiative. Les ventes en soldes sont une activité réglementée et encadrée par le décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006, fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, modifié et complété.

Météo

Intempéries et chutes de neige sur les reliefs

Des averses de pluies, des chutes de neige et des vents violents affecteront jusqu'à mercredi plusieurs wilayas, a annoncé lundi un BMS. De niveau de vigilance «Orange», le Bulletin météorologique spécial (BMS) pluie, émis par l'Office national de météorologie concerne les wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdes, Alger, Bouira, Blida et Médéa, avec une quantité estimée entre 20 et 40 mm et ce du lundi à 15h à mardi à 9h. Les averses de pluie sont, également, attendues dans les wilayas de Tipaza, Chlef, Mostaganem, Ain Defla, Tissemsilt, Relizane, Mascara, Tiaret (nord) et Saida avec une quantité estimée entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou

dépasser localement 80 mm. La validité du BMS s'étalera de lundi à 15h00 à mercredi à 9h. Les wilayas de Tiaret, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Souk Ahras, Oran, Ain Témouchent, Tlemcen, Djelfa, Laghouat, El Oued, Tougourt, Ghardaïa, Ouargla, El Ménéa, et In Salah seront affectées lundi par les averses de pluie. La vigilance est de mise sur les reliefs dépassant les 1.000 mètres, où des chutes de neige significatives perturberont la circulation dès ce lundi. Les chutes de neige concernent les wilayas de Tlemcen, Naama, Tiaret, Tissemsilt, Sidi Bel Abbes, Saida, El Bayadh (nord), Laghouat et Djelfa, sur les reliefs dépassant les 1000/1100 mètres d'altitude avec une épaisseur

estimée entre 5 et 15 cm et une validité du BMS qui court de lundi à 6h à mardi à 12h. Le BMS prévoit, par ailleurs, des vents forts, qui souffleront parfois en rafales, engendrant des soulèvements de sable dans les wilayas de Bechar (nord), Naâma et El Bayadh avec des vitesses de nord à nord-ouest estimées entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h et ce de lundi à 12h à mardi à 12h. Les vents forts affecteront, aussi, les wilayas d'In Salah, Illizi, Djanet et Tamanrasset de lundi à 12h à mardi à 1h avec une vitesse d'ouest à Sud-Ouest oscillant entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales avec soulèvement de sable.

Emigration clandestine

Un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de hargha démantelé à Alger



La brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga (Alger) a démantelé un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, indique dimanche un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger.

«Les services de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, ont démantelé, le week-end dernier, un réseau criminel com-

posé de 3 individus, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, et saisi une embarcation dotée d'un moteur marin», précise la même source.

L'affaire a été déclenchée «suite à des informations parvenues à ladite brigade selon lesquelles un groupe d'individus s'apprêtaient à organiser des traversées clandestines. Les investigations menées sur le terrain se sont soldées par l'identification de 3 individus avec des antécédents judiciaires, qui préparaient une opération d'émigration clandestine par mer

en coordination avec des migrants». Cette opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, s'est soldée par «l'arrestation des suspects et la saisie d'une embarcation, d'un moteur marin, de 15 gilets de sauvetage, de 180 litres d'essence et de 6 jerricans remplis d'eau». «Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, conformément à un dossier de procédure pénale», conclut la même source.

Un trafiquant arrêté à Mila

Récupération de 119 pièces de monnaie ancienne et arrestation

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Mila ont récupéré 119 pièces de monnaie ancienne en bronze et arrêté un individu de 37 ans qui les proposait à la vente dans la commune de Tadjenanet, indique un communiqué publié dimanche par ce corps constitué.

Cette affaire remonte, précise le document, à la découverte, par les policiers, d'une publication sur les réseaux sociaux proposant des pièces

de monnaie ancienne à la vente. Exploitant des informations signalant la conclusion, à Tadjenanet, d'une opération de vente par l'auteur de la publication, les éléments de la brigade ont élaboré un plan opérationnel qui a permis l'interpellation du suspect et la découverte, dissimulées dans son véhicule personnel, de pièces de monnaie ancienne, ajoute le communiqué, soulignant que le suspect a été conduit dans les locaux des services de police pour être interrogé. Le document pu-

bli par la Sûreté de wilaya indique également que l'expertise des pièces de monnaie récupérées par les services concernés de la direction de la Culture et des Arts a établi qu'il s'agit de pièces «revêtant une importance historique et archéologique certaine».

Le suspect interpellé a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Chelghoum Laïd aussitôt après la finalisation des procédures légales d'usage, selon la même source.

Prévention des accidents du gaz

Le ministère de l'Intérieur rappelle les consignes et les mesures

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a, dans un communiqué rendu public dimanche, rappelé aux citoyens les consignes et les mesures de prévention à suivre pour prévenir les accidents pouvant survenir suite à une fuite de gaz de monoxyde de carbone. Le ministère de l'Intérieur recommande aux citoyens d'installer un détecteur de monoxyde de carbone, dans leurs maisons, notamment près des appareils de chauffage et des chauffe-eaux, de veiller à l'entretien périodique de tous les équipements à gaz et de maintenir libres les conduits d'aération dans les salles de bain et les pièces. Le ministère recommande, par ailleurs, d'éteindre les chauffe-eaux après leur utilisation, soulignant qu'en cas de mal de tête soudain, de vertiges, de nausées ou de difficultés respiratoires, «il faut immédiatement sortir à l'air libre et appeler la Protection civile».

En raison des mauvaises conditions météorologiques

L'ENTMV reporte trois traversées

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), a annoncé, dimanche dans un communiqué, le report de trois (03) traversées en raison des mauvaises conditions météorologiques. La traversée Skikda-Marseille programmée le 19 janvier a été reportée au 21 janvier à 12h00, indique le même communiqué, précisant que l'opération d'enregistrement s'effectuera de 6h00 à 10h00. La traversée Oran-Marseille, initialement prévue le 21 janvier, a été reportée au 23 janvier à 12h00, tandis que celle programmée le 28 janvier a été reportée au 30 janvier à 11h00. Quant à la traversée Alger-Marseille, prévue le 20 janvier, l'opération d'enregistrement aura lieu de 14h00 à 17h00.

Sûreté de wilaya de Constantine

Démantèlement d'une bande de quartier composée de 18 personnes à El Khroub

Les éléments de la police d'El Khroub relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, ont réussi à démanteler une bande de quartier composée de 18 personnes impliquées dans une rixe collective portant atteinte à l'ordre public, a indiqué samedi un communiqué émanant du bureau de communication de la Sûreté de wilaya. Suite au signalement d'une bagarre ayant éclaté entre deux groupes d'individus dans la ville d'El Khroub, durant laquelle des armes blanches et des chiens dressés ont été utilisés, les policiers se sont déplacés sur les lieux où ils ont procédé à l'arrestation des personnes impliquées, au nombre de 18, dont la plupart sont des repris de justice, a précisé la même source. Sept armes blanches (couteaux de grande taille et des poignards), ont été saisies, ainsi que six chiens dressés utilisés pour l'intimidation et la bagarre, a ajouté le même document. Après achèvement de l'enquête, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Khroub, en vertu d'un dossier pénal pour «constitution et organisation d'une bande de quartier pour semer la terreur parmi les citoyens, en mettre en danger leur vie et leur sécurité, atteinte à leurs biens, agression contre des personnes à l'aide d'armes blanches et de chiens dressés causant des dommages corporels, et utilisation d'un véhicule pour se déplacer et faciliter la fuite», a conclu le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Direction D'éducation De La Wilaya De Naama
OPERATION : Renouvellement des équipements au profit de L 'INFFEN de Ain Sefra, Wilaya De Naama
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 11/2025
LA DIRECTION DE L'EDUCATION de la Wilaya de NAAMA,
(NIF : 416013000045093)

Lance un avis d'appel d'offre pour
Renouvellement des équipements au profit de L 'INFFEN de Ain Sefra, Wilaya De Naama ,
(12lots) :

Lot N°01 : Equipement Pédagogique, Lot N°02 : Equipement Administratif et Bibliothèque,
Lot N°03 : Equipement literie, Lot N°04 : Equipement Informatique, Reprographie et didactique,
Lot N°05: Climatisation(Acquisition et pose des climatiseurs), Lot N° 06: Grand matériel de cuisine et foyer,
Lot N°07 : Petits matériel de cuisine, Lot N°08 : Equipement Buanderie, Lot N°09 : Equipement Rideaux,
Lot N°10 : Equipement Salle de conférence et salles de TV , Lot N°11: Equipement de Protection et des incendies,
Lot N°12 :Groupe électrogène.
Les soumissionnaires intéressés (Fournisseurs : fabricants ou grossistes) peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'éducation (service programmation et suivi- bureau suivi des équipements-).

- Les offres doivent parvenir sous triples plis cachetés à l'adresse suivante :
Direction de l'éducation de la Wilaya de Naama
Service programmation et suivi- bureau suivi des équipements-
- L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comporter que la mention
« Avis d'Appel d'offre national avec exigence de capacité minimale N° 11/2025 .

OPERATION : Renouvellement des équipements au profit de L 'INFFEN de Ain Sefra, Wilaya De Naama

Lot N° : , à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
Elle doit en outre, contenir trois offres distinctes placées dans des plis séparés et cachetés.

- I. **Dossier candidature** : accompagnée des documents administratifs suivants :
- 1- Une déclaration de candidature ; conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247.
 - 2- Copie conforme à l'original du registre de commerce électronique (RCE). (Code de la prestation exigée).
 - 3- Copie d'Attestation d'activité délivrée par les services des impôts les meilleurs trois années parmi les Cinq dernières années (C20).
 - 4- Copie des Bilans Financiers des trois dernières années.
 - 5- Copie d'attestation de non assujettissement à la TVA (pour les soumissionnaires non assujettis à la TVA).
 - 6- Copie d'Attestation de solvabilité datée année en cours.
 - 7- copie du bulletin de casier judiciaire n°03.
 - 8- Une déclaration de probité.
 - 9- Les statuts pour les sociétés.
 - 10- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - 11- Attestation de mise à jour CNAS valide le jour d'ouverture des plis.
 - 12- Les pièces justificatif du matériels (carte gris/ ou contrat de location + assurance valide le jour d'ouverture des plis)

- I. **L'offre technique** : contient :
- 1- Une déclaration à souscrire ;
 - 2- Le cahier des charges portant à la dernière page , la mention manuscrite (Lu et Accepté) .
 - 3- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
 - 4- Un mémoire technique signé et paraphé (contient : liste du matériels, liste des moyens humains et le délai de livraison) (pièce éliminatoire) ...etc., et tous document permet d'évaluation de offre technique.

- I. **L'offre Financière** : comportera :
- 1- la lettre de soumission ; 2- le bordereau des prix unitaires (BPU) ; 3- le détail quantitatif et estimatif (DQE)
 - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre -vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la Direction de l'éducation à 14 heures, le quinzème (15) jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique.
 - Si le jour de l'ouverture coïncide avec un jour de repos légal ou férié, l'ouverture aura lieu le jour ouvrable suivant.
 - La date limite de dépôt des offres est fixée le quinzème (15) jour à partir du jour de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique à 12 heures
 - Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis.
 - Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul ou plusieurs lots, et peuvent être bénéficiaire d'un ou plusieurs lots (c'est les offres la moins disantes) dans la phase de l'évaluation financière.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631000624 20.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

WILAYA D'EL BAYADH
DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
N° : 4.1.2.../DUAC/2025

MISE EN DEMEURE N° 02

L'entreprise : Eurl HEDROUG ETP De Travaux De Batiment
TCE A El Bayadh représenté par Hedroug Hacem , dont le siège social Cité Anasser Rue Belgharbi Bachir 124 El Bayadh , titulaire du MARCHE N° 157 du 11/08/2025 relatif aux Lot 10 : Realisation de travaux Aménagement Urbain du Siege de Trésorie a l'HOPITAL Mohamed Boudiaf en Traversant l'Ecole iddou abderrahmane de la commune d'el bayadh , est mise en demeure de démarrer les travaux dans un délai de Quarante huit Heures, 48 H à partir de la réception de la présente mise en demeure, faute de quoi mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631000813 20.01.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTÉ

WILAYA D'ORAN

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

MISE EN DEMEURE

NIF 099731019271904

L'entreprise DOGGA MOHAMED ABDERAHIM titulaire du marché N°15/2025 portant acquisition d'équipements collectifs pour l'hôpital de 60 lits à EL KERMA, - lot 02 : EQUIPEMENT DE BUANDERIE est mise en demeure sous huitaine de procéder à la livraison des équipements; Faute de quoi, la Direction procèdera à la résiliation unilatérale du marché.

LE DIRECTEUR DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631000752 20.01.2026

• GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMENEN

N.I.F. n° : 099913026221746

N° RIB : 004.00454.401710340159 Banque CPA

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95-*. Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net -* E-mail : starrtlemcen@gmail.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

OUVERT N° :01/DT /2026

La Société de Terrassement d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :

« TRAVAUX DE DEBLAIS - REPARTI EN CINQ LOTS »

PROJET: Ligne ferroviaire (minièr) Bouchegouf – Souk Ahras – Drea sur 121 km

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- La date de dépôt des offres est fixée à Dix (10) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104/Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631100038 20.01.2026

Groupe d'Infrastructures de Travaux Routiers et d'ouvrage d'Arts « GITRA »
EPE/S.P.A. au capital social de :14.550.000.000 DA

ENTREPRISE DES GRANDS TRAVAUX DE L'OUEST
E.P.E./S.P.A au capital social de : 388.900.000,00 DA
Arbal sur le côté gauche de l'intersection de la Route Nationale n° 4 et de la route menant à Tafraoui de l'APC d'El-Kerma- Oran
B.P. : N° 9005 El-Makari - Tél : 0661.24.65.93 Email : egtodg31@gmail.com
R.C. : 98B0102744 - N.I.F. : 099831010274417

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE
N°01/EGTO/GITRA/2026

L'Entreprise des Grands Travaux de l'Ouest (E.G.T.O) lance un avis d'appel d'offres national restreint portant sur :
Régénération et réalisation des travaux des voies d'accès aux unités militaires sur un linéaire de 61,315 km à travers la wilaya de Tlemcen »
Lot n°1 : Régénération des pistes menant aux postes avancés à travers la daïra de Béni Boussaïd, wilaya de Tlemcen
Seul les soumissionnaires qui répondent positivement à l'exigence technique cités dans le cahier des charges sont autorisés à soumissionner,
Les soumissionnaires qualifiés peuvent retirer le cahier des charges auprès l'entreprise des grands travaux de l'ouest E.G.T.O/Direction Commerciale, sise à Arbal sur le côté gauche de l'intersection de la RN 04 et de la route menant à Tafraoui de l'APC D'EL kerma ORAN
Contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) dinars algériens. Ce paiement s'effectuera sur place contre reçu officiel.
➤ La durée de préparation de l'offre est cinq 05 jours des la première parution de l'avis d'appel d'offre

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631100033 20.01.2026

Trottoirs et chaussées submergés lundi par des eaux pluviales Faut-il revoir les avaloirs, quartier par quartier ?

Par B.Kamel

Ces pluies torrentielles incessantes et bénéfiques qui s'abattent sur Oran et toute l'Algérie après plusieurs mois de sécheresse, n'ont pas été mises à profit par les responsables communaux et ont dévoilé au grand jour les carences en matière de nettoyage et de traitement des avaloirs.

Hier lundi, des pluies abondantes ont mis à découvert l'inextricable problématique liée à l'obstruction des avaloirs et autres canaux d'évacuation des eaux pluviales, engendrant des déversements d'eau sur les trottoirs

et les chaussées partout en ville, à Sabah, au centre-ville (Miramar et rue d'Arzew) et l'USTO. Selon des indications, plusieurs zones d'habitat urbain demeurent encore sans systèmes efficaces d'évacuation des eaux pluviales ce qui explique, selon elles, cette déferlante importante d'eaux sur les trottoirs alors que sur un autre registre, le débouchage et la libération des avaloirs et des regards est une opération indispensable et somme toute régulière qui doit être menée étroitement avant la maintenance des réseaux d'évacuation. Ce problème ressurgit à chaque fois emportant

toutes sortes de déchets et de sachets en plastique malgré les opérations de curage. Et il faudrait peut-être réétudier et analyser de près la situation des avaloirs obstrués après de fortes pluies. Encore qu'il ne s'agisse pas à présent d'inondations car celles-ci pourraient être aggravées par une occlusion des avaloirs si ceux-ci ne sont pas bien ou convenablement traités. Cette lancinante question de l'existence des systèmes d'évacuation efficaces fait partie des priorités d'une collectivité communale, ce qui exige de revoir de fond en comble la situation de tous les avaloirs quartier par quartier.

Ecole supérieure des sciences biologiques d'Oran (ESSBO)

51 projets de fin d'études dans le cadre mécanisme «Diplôme-Startup, Diplôme-Projet innovant» en 2025

L'Ecole supérieure des sciences biologiques d'Oran (ESSBO) a enregistré pour l'année universitaire précédente 51 projets de fin d'études, dans le cadre de l'arrêté ministériel 12-75 concernant le mécanisme «Diplôme-Startup, Diplôme-Projet innovant», a-t-on appris de la responsable de l'incubateur d'entreprises de cette institution universitaire. Cet arrêté, mis en œuvre depuis 2022, a ouvert la voie à des projets de fin d'études pour les étudiants axés sur la création d'entreprises émergentes ou économiques, intégrant des idées innovantes ou la création de startups ou de petites entreprises au lieu de mémoires classiques, a indiqué à l'APS Mme Messaoui Hayat, directrice de l'incubateur. Les projets, dans ce cadre, varient entre le développement d'applications et de services numériques, des solutions techniques ou des modèles d'affaires innovants, sachant que l'arrêté encourage l'innovation et l'entrepreneuriat étudiant, avec des mécanismes de soutien via des incubateurs d'entreprises universitaires et leur transformation en brevets, ce qui sert l'économie nationale, a-t-elle souligné. Depuis le début de l'application de l'arrêté 12-75,



l'ESSBO a enregistré 62 projets de fin d'études, tandis que l'année universitaire précédente a connu un grand engouement de la part des étudiants, concrétisé par 51 projets dans divers spécialités des sciences biologiques, ajoute la même intervenante. Quatre projets ont obtenu le label «Projet innovant» décerné par le ministère de l'Economie de la connaissance, des startups et des peti-

tes entreprises, en attendant de passer à la prochaine étape qui est de demander le label «Startup», selon la même responsable. Les projets innovants labellisés couvrent divers domaines et spécialités des sciences biologiques tels que la biologie moléculaire, l'agriculture et bioremédiation, ainsi que des projets communs avec l'intelligence artificielle, a-t-elle noté.

Sûreté de wilaya d'Oran

Arrestation de 16 personnes et saisie de drogues dures et de substances psychotropes

Les services de police de la wilaya d'Oran ont procédé, lors de différentes opérations, à l'arrestation de 16 personnes soupçonnées d'implication dans le trafic de drogues de différents types, et à la saisie d'une quantité de drogues dures et d'environ 700 comprimés et de substances psychotropes, a indiqué, samedi, un communiqué de ce corps de sécurité.

La même source a précisé que, lors de la première opération, les éléments de la police relevant de la 17e Sûreté urbaine ont réussi à arrêter 12 personnes, en majorité des repris de justice, activant dans le trafic de drogues et de substances psychotropes à travers le périmètre urbain. Cette opération a permis la sai-

sie de 465 comprimés hallucinogènes, de 22 sachets de drogues dures d'un poids de 13 grammes de cocaïne, ainsi que des morceaux de kif traité prêts à la commercialisation, en plus d'une somme d'argent provenant des revenus de cette activité criminelle estimée à près de 60.000 dinars. Quant à la seconde opération, elle a été menée par les services de la 4e Sûreté urbaine, ayant abouti à l'arrestation de 4 personnes et à la saisie de 233 comprimés hallucinogènes de différents types, de 4 flacons d'une substance stupéfiante de type «Isobutyl», ainsi qu'une somme d'argent issue de la vente, dépassant 90.000 dinars algériens, a-t-on fait savoir de même source. Le communiqué a souligné que ces ar-

restations ont été effectuées sur la base d'informations parvenues aux services concernés faisant état de l'existence de suspects qui s'adonnaient au trafic de ces poisons dans le secteur de compétence des mêmes services, et qui utilisaient leurs domiciles comme lieux de stockage. Après leur surveillance et le suivi de leur activité criminelle, ils ont été interpellés, dont certains en flagrant délit de transaction de vente et d'achat de drogues.

Les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, lesquelles ont décidé de les placer sous mandat de dépôt pour le chef d'accusation de trafic de drogues de différents types, selon la même source.

Médecine et traumatologie du sport

1ère journée nationale le 22 janvier

L'Association nationale algérienne de médecine du sport, en collaboration avec le service de chirurgie orthopédique et traumatologique «Fellaoucen» du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, organise la 1ère journée nationale sur la médecine et traumatologie du sport, le 22 janvier en cours, a-t-on appris du président de cette association. Pas moins de 250 spécialistes nationaux et internationaux de la médecine du sport prendront part à cette manifestation et évoqueront les dernières nouveautés en matière de médecine du sport au niveau mondial et les défis au niveau national, a précisé à l'APS Dr. Hichem Allam. L'Association tunisienne de médecine du sport et le Centre national de médecine du sport tunisien seront présents comme invités d'honneur, avec la présence de membres du Bureau international de la médecine du sport, ainsi que des experts en chirurgie orthopédique et de rééducation au niveau national. Cette manifestation, qui vise à promouvoir la médecine du sport au niveau national, afin d'atteindre des niveaux mondiaux, comporte plusieurs axes tels que «la traumatologie du sport», «l'enfant et le sport», «la lutte anti-dopage», «la loi dans la médecine du sport» et autres. Le président de l'association a indiqué que, lors de cette manifestation, une liste de recommandations sera remise aux ministères des Sports et de la Santé afin de soutenir et renforcer les équipes médicales dans les différents clubs sportifs algériens dans toutes les disciplines, pour inclure d'autres spécialités comme la médecine de rééducation, la médecine du sport, la science de la nutrition sportive, la psychologie du sport et autres.

Aïn El-Turck

Remise des clés de 150 logements publics locatifs



Les clés de 150 logements publics locatifs ont été remises à leurs bénéficiaires, dimanche dans la commune d'Aïn El-Turck, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). La cérémonie de distribution de ces logements de type F3, relevant de l'OPGI, s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, en présence des autorités locales. Ce quota de logements dispose de l'ensemble des équipements et commodités nécessaires, notamment l'aménagement extérieur, dont l'éclairage public, les espaces verts, ainsi que des aires de jeux pour enfants. L'OPGI avait procédé, au cours du mois de décembre dernier, à la remise des clés de 600 logements publics locatifs aux bénéficiaires de la localité d'Aïn El Beïda, dans la commune d'Es-Senia, en plus d'un quota de 100 logements publics locatifs dans la commune d'El Ançor. Pour rappel, un total de 2.072 unités, toutes formules confondues, a été distribué à travers les communes de la wilaya d'Oran, à l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, dont 1.099 logements promotionnels aidés et 973 logements publics locatifs.

Amélioration de l'environnement scolaire et prévention routière à Chlef Les préparatifs pour une campagne nationale en cours

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, une réunion de coordination s'est tenue à la daïra de Chlef. Cette rencontre a été consacrée à la préparation d'un ensemble de mesures organisationnelles et préventives à l'échelle du territoire de la daïra, en prévision du lancement d'une vaste campagne nationale visant l'amélioration de l'environnement scolaire et des espaces publics. La réunion a porté principalement sur la préparation rigoureuse d'une campagne globale de nettoyage et d'embellissement des écoles primaires réparties à travers les différentes communes de la daïra. L'objectif est d'assurer aux élèves un cadre éducatif sain et approprié, tout en valorisant l'aspect esthétique de l'environnement scolaire, conformément aux orientations définies dans le cadre de la campagne nationale annoncée. Les participants ont également examiné les mesures préventives à adopter pour réduire les risques de glissement enregistrés sur la route nationale n°04, notamment au niveau des tronçons connaissant une dégradation de l'infrastructure ou une forte densité de circulation. Une attention particulière a été accordée au giratoire de la commune d'Oum Droua, dans le but de renforcer la sécurité routière et de protéger les usagers de la voie publique. Dans le même contexte, l'accent a été mis sur la nécessité d'éliminer les différentes sources de pollution et les points noirs situés à l'intérieur et aux abords des établissements scolaires. Des interventions de terrain coordonnées ont été préconisées, comprenant des opérations de nettoyage, l'enlèvement régulier des déchets et le traitement des dysfonctionnements environnementaux constatés. La réunion a réuni des représentants des communes concernées, des responsables des services techniques ainsi que des établissements spécialisés dans la propreté et l'aménagement urbain. Des acteurs de la société civile qui étaient également présents, ont exprimé leur pleine disposition à contribuer activement à la réussite de cette opération d'envergure, à travers des actions de proximité et de sensibilisation à l'importance de la préservation de la propreté et de l'esthétique de l'environnement scolaire. Cette dynamique de coordination s'inscrit dans une approche participative visant à fédérer les efforts de l'ensemble des intervenants afin d'assurer une mise en œuvre efficace et durable de la campagne et d'en garantir les retombées positives sur le cadre scolaire et la qualité de vie dans la région.

N. Ouadah

Célébration de la journée nationale de la commune à Saïda Quel regard ont les citoyens sur leurs élus?

Dimanche dernier, l'Hôtel de ville de Saïda, en l'absence du Maire et deux de ses vice-présidents emprisonnés pour une affaire liée à une mauvaise gestion, a célébré vaillamment la Journée Nationale de la Commune en compagnie du wali et ses proches collaborateurs où une série d'expositions mettant en lumière les différents services de la commune. La question qui se pose est de savoir quel regard ont les citoyens sur leur assemblée communale qui se trouve, à l'heure où nous mettons sous presse, gelée. Il n'est pas besoin d'être un analyste politique pour voir le désintéressement des citoyens, une réelle fronde vis-à-vis de leurs élus au point où tout le monde, ici à Saïda, est blasé et désabusé. Donc, loin de porter un jugement pessimiste et négatif sur notre Honorable Institution Éluë mais la réalité est là. Elle crève les yeux. Ne dit-on pas que Développement rime avec Moralisation de la vie publique? Mais l'effet grisant du Koursi en est pour quelque chose.

OULD OGBAN

Journée nationale à Sidi Bel Abbès

La Commune, pivot de la refondation institutionnelle

Par Mohamed Nouar

En ce dimanche empreint de solennité, les communes de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont vibré au diapason de la Nation pour célébrer la Journée nationale de la Commune. Au-delà du simple appareil protocolaire, cet événement s'est mué en un véritable plaidoyer pour une gouvernance de proximité, là où le pacte social entre l'État et le citoyen trouve son expression la plus tangible et sa vitalité la plus concrète. La commune de Sidi Bel Abbès, chef-lieu de la wilaya, a choisi de placer cette journée sous le signe de l'ouverture. En transformant les arcanes administratifs en espaces de dialogue public, la municipalité a opéré une démonstration de pédagogie institutionnelle. Les citoyens, invités à franchir le seuil des services communaux, ont pu s'imprégner de la complexité des rouages de la gestion locale. Cette démarche, loin d'être anecdotique, illustre une volonté de briser l'asymétrie d'information. Les bilans présentés, véritables radiographies de l'action publique, ont mis en lumière la matérialisation des projets structurels répondant aux impératifs d'urbanité, l'optimisation des mécanismes de doléances, désormais plus réactifs et l'efficacité des prestations de services, cœur battant du quotidien des administrés. Le point d'orgue de cette célébration s'est tenu au cabinet de la wilaya, sous l'égide de Monsieur le Wali. Dans une atmosphère où la reconnaissance s'est allée à l'émulation, des distinctions ont



été remises aux Présidents d'APC et aux Secrétaires Généraux les plus méritants. Cette cérémonie a également rendu un hommage vibrant aux travailleurs admis à la retraite. En honorant ces serviteurs de l'ombre, la wilaya de Sidi Bel Abbès réaffirme l'importance de la mémoire administrative et du dévouement intergénérationnel, piliers indispensables à la continuité du service public. L'ambition de développement local ne saurait s'affranchir de moyens matériels à la hauteur des enjeux contemporains. La remise symbolique de camions de collecte de déchets à l'entreprise Nadih Com, ainsi qu'un véhicule spécialisé pour le secteur des ressources en eau, marque une étape cruciale dans la stratégie environnementale de la région. Ce renforcement des parcs mobiles vise trois objectifs cardinaux, à savoir l'hygiène publique

comme droit fondamental du citoyen, l'assainissement pérenne des tissus urbains et ruraux et la résilience écologique face aux défis climatiques et démographiques. En somme, cette célébration à Sidi Bel Abbès n'aura pas été qu'une rétrospective des acquis. Elle a agi comme un catalyseur d'ambitions, réaffirmant que la commune est le laboratoire par excellence de la démocratie participative. À travers la valorisation des compétences humaines et la modernisation des outils de gestion, la wilaya s'inscrit résolument dans une dynamique de croissance inclusive. L'enjeu est désormais de transformer cette célébration annuelle en une exigence quotidienne de performance, pour que la commune demeure, plus que jamais, le rempart de la stabilité sociale et le moteur d'un développement local durable.

Lutte contre les stupéfiants à Sidi Bel Abbès

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Par Mohamed Nouar

Dans une offensive coordonnée contre la criminalité transfrontalière et locale, les services de la Sûreté de wilaya ont démantelé deux cellules actives de narcotrafic. Cette opération, aboutissant à l'incarcération de cinq individus, illustre la vigilance accrue des autorités face à la prolifération des substances psychotropes en milieu urbain. L'efficacité de cette intervention ne doit rien au hasard. Elle est le fruit d'une symbiose entre le renseignement opérationnel et la coopération citoyenne. Alertés par des informations précises faisant état d'activités suspectes, les enquêteurs des 2ème et 5ème sûretés urbaines ont déployé une stratégie d'investigation chirurgicale. L'enjeu n'était pas seulement l'interpellation, mais le démantèlement des ramifications de ces réseaux qui tentent de gangréner le tissu social de la ville. Les mis en cause, identifiés au terme d'une filature rigoureuse, ont été appréhendés successivement, mettant fin à un commerce illicite dont l'impact sur la santé publique et la sécurité reste préoccupant. Le bilan des perquisitions révèle une réalité alarmante à savoir la mixité des produits écoulés. Les services de police ont mis la main sur 145 grammes de kif traité, résidu d'un trafic de stupéfiants classiques, 160

comprimés psychotropes, symboles de la montée en puissance des drogues de synthèse et trois flacons de solutions hallucinogènes, des substances aux effets neurologiques dévastateurs. Outre les substances, une somme de 95 000 dinars a été saisie. Ce pécule, fruit direct de l'économie souterraine, souligne la rentabilité éphémère mais dangereuse de ces activités criminelles. Au-delà de l'acte policier, c'est l'appareil judiciaire qui prend désormais le relais. Après la clôture des enquêtes préliminaires, les cinq suspects ont été présentés devant le magistrat ins-

tructeur près le tribunal territorialement compétent. Ils font face à des chefs d'inculpation lourds. Cette opération s'inscrit dans une doctrine sécuritaire globale.

Elle rappelle que la lutte contre les stupéfiants n'est pas qu'une question de saisies matérielles, mais un impératif moral et sociétal pour préserver l'intégrité de la jeunesse et la sérénité de l'espace public. À Sidi Bel Abbès, la détermination des forces de l'ordre semble plus que jamais ancrée dans une volonté de "tolérance zéro" face aux marchands de sédition et de violence.

Ksour de Tamest (Adrar)

Réception au premier semestre de projets d'amélioration du réseau d'AEP

Deux nouveaux projets d'amélioration de l'alimentation en eau potable des ksour de la commune de Tamest (Adrar), seront réceptionnés avant la fin du premier semestre, a-t-on appris dimanche des responsables de cette collectivité. Appelés à prendre en charge les besoins de la population locale et à améliorer la disponibilité et la qualité de l'eau potable dans cette commune, les deux opérations ont nécessité un financement de plus de 2,2 milliards DA pour l'adduction de l'eau depuis le champ de captage du «1er Novembre», au Nord de la commune de Tamest, a expliqué le président de l'APC, Abdelkader Benabdelkrim. Le projet, actuellement à un stade avancé, porte sur la réalisation de 06 forages profonds, 02 châteaux d'eau de 1.500 m3 chacun, et d'une canalisation d'adduction de 60 km, a-t-il expliqué. Le projet, devant être mis en exploitation avant la fin du premier semestre en cours, sera suivi d'opérations de rénovation et d'extension des réseaux d'AEP et d'assainissement desservant les différents ksour de la commune, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des ksour et quartiers de la commune.

Sétif

19ème salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat

La 19ème édition du salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat s'est ouverte samedi au palais des expositions Maabouda de Sétif avec la participation de 40 exposants des deux secteurs public et privé de plusieurs wilayas du pays. Dans une déclaration à l'APS, le commissaire de la manifestation, Rabah Feraga, a indiqué que cette édition qui se poursuit jusqu'au 19 janvier courant est organisée par une société privée spécialisée dans l'organisation des expositions en coordination avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (AN-VREDET) relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sous l'égide de ce ministère et du ministère de l'Economie de la Connaissance, des

Start-up et des Micro-entreprises et du wali de Sétif, sous le slogan «les compétences de l'Est du pays au service de l'industrie nationale». Selon la même source, la manifestation est une opportunité pour les entreprises économiques participantes offrant des emplois de se rapprocher des demandeurs de travail et de communiquer directement avec eux sur les profils des postes et les compétences des candidats.

Il a également fait part que cet événement verra la tenue d'ateliers de formation des jeunes et des étudiants encadrés par des spécialistes sur notamment la recherche d'emploi, la rédaction de CV, la conduite des entretiens de recrutement ainsi qu'un concours intitulé «le jour du challenge» sur le meilleur plan pour transformer une idée en une start-up. De son côté, le directeur

central de la communication à la direction générale de l'Algérienne des eaux (ADE), Mohamed Soltani, a indiqué que la participation de l'ADE au salon vise à en présenter l'activité à l'échelle nationale et à rencontrer les chercheurs d'emplois parmi les diplômés universitaires pour, a-t-il affirmé, «dénicher +les oiseaux rares+ dans certaines spécialités dont le contentieux, la chimie, la biologie, l'intelligence artificielle (IA) et l'informatique».

Pour M. Fekhar El Hadj, directeur des ressources humaines d'une société privée de distribution des articles scolaires et bureautique et les équipements des hôtels et magasins, a expliqué sa participation par le souci de se rapprocher des compétences nationales pour procéder à des recrutements qui apportent une valeur ajoutée à l'entreprise.

Médéa

Nouveaux projets pour la modernisation d'axes routiers

Le secteur des travaux publics dans la wilaya de Médéa a bénéficié, au titre de l'exercice 2026, de nouveaux projets pour la modernisation de plusieurs tronçons d'axes routiers stratégiques, appelés à optimiser la sécurité des usagers, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des travaux publics. Il s'agit de tronçons de la route nationale (RN) 18, et de la RN 62, ainsi que du chemin de wilaya (CW) 20, a précisé le directeur local des travaux publics, Mohamed Hellal. Le premier projet consiste en le dédoublement d'un nouveau tronçon de la route nationale 18 reliant le chef-lieu de la commune Sidi Naamane au lieu-dit « Louhat », sur une distance de 5 km. Le cahier des charges relatif au lancement de ce projet est en phase de préparation au niveau du ministère de tutelle, a indiqué le directeur, ajoutant qu'un premier tronçon de 23 km de la RN 18 qui relie Sidi Naamane à Beni Slimane a été mis en chantier en 2024, dans le cadre d'un projet de dédoublement de cet axe routier. Plusieurs sections de ce tronçon ont été réalisées et mises en exploitation au



courant de l'année 2025, et il ne reste que quelques petits travaux de retouche pour l'achèvement de l'intégralité des 23 km touchés par le projet de dédoublement, a affirmé M. Hellal. Le secteur a également bénéficié d'un projet de réalisation d'une bretelle de 02 km et d'un ouvrage d'art pour permettre aux automobilistes d'accéder à la cité «Feidh Lahmar», sortie sud de la ville de Ksar El-Boukhari, à partir de l'autoroute nord-sud, a-t-il indiqué. Le directeur a fait part, aussi, de l'inscription de projets de modernisation

de plusieurs sections de la route nationale 62 et du chemin de wilaya (CW) 20, qui fait la jonction entre la commune de Djouab et la localité de Sour El-Ghouzlane, dans la wilaya de Bouira. S'agissant des projets de modernisation de l'infrastructure routière en cours d'exécution à travers la wilaya, M. Hellal annonce un taux d'avancement de 45% des travaux de réhabilitation d'un tronçon de la route nationale 60 sur, une distance de 15km, qui dessert la commune d'Ouled Antar, au sud-ouest de Médéa.

Khenchela

Réception de 06 nouvelles unités de dépistage et de suivi en milieu scolaire

Six (6) nouvelles unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS) ont été mises en service dans des établissements scolaires de la wilaya de Khenchela, a déclaré, jeudi, le directeur de l'Education, Abdelhamid Ait-Maâmar. Le responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit d'UDS ouvertes dans les lycées Saïd-Madani, dans la commune d'Ensiha, Aggoun-Salah (commune d'El Hamma), Mezouzi-Brahim (Yabous), dans les collèges d'enseignement moyen (CEM) Messaïd-Athmane (M'sara), Brahimi-Salah (Chechar), et à l'école primaire Rekab-Ahmed, au chef-lieu de wilaya. M. Ait-Maâmar a également fait part d'une réunion de coordination, qui a regroupé, cette

semaine, les responsables de la santé scolaire à la direction de l'Education, le chef du service de la prévention à la direction de la Santé, ainsi que les coordinateurs des programmes de santé scolaire dans les établissements publics de santé de proximité. Une réunion au cours de laquelle il a été question, selon le responsable, de la mise en service "dans les plus brefs délais" des nouvelles unités de dépistage et de suivi. Le directeur de l'Education a rappelé, dans ce contexte, que trois (3) UDS sont en cours de réalisation au lycée Chihani-Bachir, dans la commune de Khenchela, au lycée Mohamed Benali-Messaoudi (commune de Bouhmama) et au CEM des Frères

Chouhada Borhani (Djellal), où les taux d'avancement des travaux oscillent entre 45 et 75 pour cent. M. Ait-Maâmar a également rappelé que 13 UDS sont actuellement opérationnelles dans des établissements scolaires de 21 communes, encadrées par 18 médecins généralistes, 10 chirurgiens-dentistes, 15 psychologues et 48 infirmiers. Les élèves ayant bénéficié des services de santé dans les UDS de la wilaya de Khenchela, durant l'année scolaire 2024-2025, ont atteint le nombre de 94.350 poursuivant leurs cours dans 337 établissements scolaires, ce qui représente 75 % du nombre total d'élèves (122.000) scolarisés, a conclu la même source.

El-Meniaa

Journée de formation sur la prise en charge de l'envenimation scorpionique

La prise en charge des victimes de l'envenimation scorpionique a été au centre de journées régionales de formation (16-18 janvier), animées à El-Meniaa à l'initiative de la direction de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé. Le directeur de la Santé de la wilaya d'El-Meniaa par intérim, Fethi Hamza, a indiqué que ces journées de formation, tenues au siège de l'Assemblée populaire de wilaya, ont été marquées par la présence de cadres supérieurs et de spécialistes et ont permis d'approfondir les connaissances et expériences scientifiques et pratiques des corps médical et paramédical de la région. Le Pr Mustapha Ouali, chef de service réanimation au centre hospitalo-universitaire CHU-Mustapha Pacha (Alger), et président de la Commission nationale de lutte contre l'envenimation due au scorpion, a affirmé que ces journées de formation visent le renforcement de la prise en charge des cas d'envenimation urgents et de s'initier aux nouveautés adoptées à l'échelle nationale, en plus de l'adaptation des méthodes de traitement selon la prévalence des espèces de scorpions de chaque région et l'utilisation de sérums anti-venin appropriés, en vue d'atteindre l'objectif «zéro décès». L'envenimation due au scorpion demeure une question de santé publique, requérant l'intervention organisée des responsables de la santé, en plus de la prédisposition permanente des structures de santé, notamment celles situées dans les régions foyers du scorpion, a souligné le responsable. La sous directrice chargée du programme de lutte contre l'envenimation due au scorpion, au ministère de la Santé, Dr Farida Aliane, a soutenu, de son côté, que l'organisation d'ateliers de formation spécialisés permettra aux personnels de la santé de mieux assimiler la prise en charge des victimes d'envenimation scorpionique, sachant que la wilaya d'El-Meniaa est classée zone rouge, à prévalence d'espèces de scorpions potentiellement mortels. Ces journées de formation ont permis de débattre et d'examiner d'autres volets liés à la prévention et à la prise en charge des victimes de l'envenimation causée par le scorpion.

Annaba

L'EHS Mère et Enfant d'El Bouni prochainement réhabilité

Une vaste opération de réhabilitation et de modernisation de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère et Enfant «le défunt Moudjahid Abdallah Nouaouria» d'El Bouni (Annaba) sera entamée «dans les prochains jours», a indiqué, dimanche, la directrice de cet établissement de santé, Ahlam Guemidi. La responsable a précisé, à l'APS, que l'opération de réhabilitation inclura, au titre d'une première phase, les services de maternité et de post-partum afin de garantir une meilleure prise en charge médicale, avant d'ajouter que l'opération inclut également la réhabilitation du service de stérilisation, ce qui permettra de garantir la qualité et la sécurité des interventions chirurgicales programmées dans les services de chirurgie pédiatrique et de gynécologie-obstétrique. La directrice de l'EHS a également fait savoir que cette action de réhabilitation a nécessité un investissement public initial de 50 millions de dinars, précisant que l'établissement recevra «bientôt» un nouveau scanner afin de renforcer les moyens de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus. Selon Mme Guemidi, les services de l'EHS ont aménagé, au sein de la structure, un espace adapté destiné à l'installation de cet appareil acquis dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de lutte contre le cancer, du rapprochement des services médicaux spécialisés des citoyens, de l'allègement du fardeau des déplacements vers les grands centres hospitaliers et de la garantie d'une prise en charge sanitaire de proximité rapide et efficace.

L'exploitation du «Khammès» dans l'Algérie Coloniale

L'impact socio-économique et la perpétuation



Une Double Exploitation : Le système est d'abord le fait des colons pour la mise en valeur de leurs vastes domaines agricoles (vigne, céréales, agrumes), mais il a été également adopté et même intensifié par les propriétaires autochtones (fellahs) qui, imitant les méthodes coloniales et bénéficiant du réservoir de main-d'œuvre dépossédée, perpétuaient l'exploitation de leurs coreligionnaires.

Frein au Développement et à la Modernisation: L'abondance et le faible coût de cette main-d'œuvre ont freiné la modernisation et la mécanisation de l'agriculture, en particulier chez les grands propriétaires autochtones, car l'exploitation humaine restait plus rentable que l'investissement.

Héritage Post-Colonial: Bien qu'officiellement aboli après l'indépendance, le système du Khammès a laissé un lourd héritage social : un immense prolétariat agricole déraciné et des structures de production marquées par des inégalités foncières profondes qui ont longtemps pesé sur les politiques agricoles de l'Algérie indépendante. Le système du Khammès n'est pas seulement un mode de rémunération, mais le symbole de l'aliénation économique et sociale engendrée par la colonisation française. Il illustre parfaitement comment la spoliation foncière a servi de base à une exploitation de la main-d'œuvre réduite à la survie, créant une masse de travailleurs dépendants, dont la condition n'était que très légèrement supérieure à celle de serfs (sous la féodalité, personne qui n'avait pas de liberté personnelle, était attachée à une terre (glèbe) et assujettie à des obligations "corvée").

Le système du Khammès, au-delà de sa définition économique, est une blessure inscrite dans la mémoire algérienne. Il ne s'agit pas seulement d'un contrat de métayage, mais d'un symbole de dépossession et d'aliénation. Comprendre le Khammès, c'est comprendre comment la colonisation française a transformé la terre source de vie et de dignité en instrument de domination. C'est aussi saisir la manière dont des générations entières de paysans ont été réduites à la survie, prisonnières d'un cinquième de récolte qui ne nourrissait ni leur corps ni leur liberté.

Le Khammès est donc une figure historique et politique: il incarne la fracture entre un peuple dépossédé et un système colonial qui a fait de l'exploitation quotidienne un outil de contrôle. Étudier ce système, c'est rendre hommage à ces travailleurs invisibles, et rappeler que la terre, confisquée hier, reste aujourd'hui au cœur des luttes pour la justice sociale et la dignité. H. Med Soltane

Une commune à 33 élus, mérite mieux

Par Y. Zahachi

A lors que le pays s'apprête à célébrer, ce 18 janvier, la «Journée nationale de la Commune», l'APC de Mostaganem offre l'image d'une institution à la peine. Entre une démocratie participative qui reste un slogan de campagne et des réformes du code communal qui se font attendre, les 33 élus du chef-lieu de la wilaya font face au désaveu croissant d'une population jeune et exigeante. Le 18 janvier n'est pas qu'une date sur le calendrier administratif, c'est le rappel de la naissance de la commune algérienne en 1967. Pourtant, à Mostaganem, le cœur n'est pas à la fête. Dans les cafés du centre-ville comme sur les réseaux sociaux, véritables baromètres de la colère citoyenne, le constat est amer : l'APC «bat de l'aile» avec un exécutif pléthorique, une efficacité déclinante. Avec une assemblée de 33 élus, dont 14 délégués de quartier, l'APC de Mostaganem dispose pourtant d'un maillage humain exceptionnel. Sur le papier, cette structuration par secteur devrait garantir une gestion de proximité chirurgicale. Dans la réalité, les signalements sur les pages Facebook locales dépeignent un tout autre décor : éclairage public défaillant, ramassage des ordures aléatoire dans certains quartiers périphériques et un sentiment d'abandon qui gagne les cités. La question que posent les administrés est simple : comment une armée de 14 délégués peine-t-elle à assurer l'entretien de base d'une ville qui se veut une destination touristique et économique phare ? La réponse semble résider dans une inertie bureaucratique et un manque de coordination, laissant souvent le wali en première ligne pour gérer des dossiers qui relèvent pourtant des prérogatives directes des élus. L'Etat a multiplié les appels pour une gouvernance inclusive. Or, à Mostaganem, la démocratie participative ressemble à une coquille vide. Les conseils consultatifs de quartiers sont rares, et l'implica-



tion du mouvement associatif dans les choix budgétaires est quasi inexistante. Cette déconnexion est d'autant plus frappante que la population de Mostaganem est majoritairement jeune. Cette jeunesse, connectée et informée, ne se contente plus de promesses, elle exige un cadre de vie «tendance», des espaces culturels vivants et une gestion urbaine qui reflète l'image d'une ville moderne. Le blocage n'est pas seulement local. L'absence de la mise en œuvre de la réforme du Code Communal et de la Wilaya pèse lourd. Sans une redéfinition claire des prérogatives et surtout, sans une plus grande autonomie financière, les élus se retrouvent souvent réduits à des «agents d'état civil» améliorés. À l'approche d'échéances électorales cruciales, le risque d'une abstention record plane, portée par le sentiment que «voter ne change rien au quotidien». Pour sortir de l'ornière, une approche pragmatique s'impose. Voici des pistes logiques pour réconcilier l'APC avec ses citoyens à travers une «New Deal» communal qui transcende les slogans creux des campagnes politiques qui précèdent les échéances électorales. Une Digitalisation de la gestion de proximité : Créer une application mobile «Mosta-Urgences» permettant aux citoyens de signaler en temps

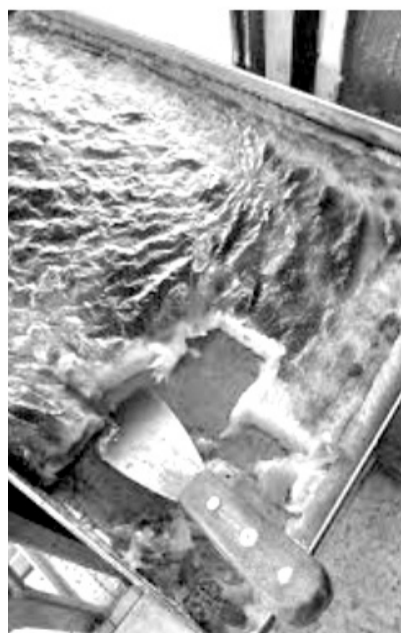
réel (photo et GPS à l'appui) toute anomalie urbaine. Les délégués auraient l'obligation de répondre et d'intervenir sous 48h, avec un suivi public et des performances ; un Budget Participatif Jeunesse : Allouer 5 à 10 % du budget d'équipement de la commune à des projets directement votés par les jeunes (skate-parks, hubs technologiques, aménagement de plages connectées). Cela transformerait la critique en action constructive ; une Réactivation des Comités de Quartiers: Institutionnaliser des rencontres mensuelles obligatoires entre les chefs de secteurs et les représentants associatifs pour valider les priorités de chaque zone, rendant les 15 élus de secteurs enfin redevables devant leurs pairs et enfin, une transparence radicale: Publier trimestriellement sur les réseaux sociaux l'état d'avancement des projets de la commune, les dépenses engagées et les obstacles rencontrés. La confiance se gagne par la vérité, pas par le silence. Mostaganem n'a plus le luxe de l'attente. Entre une démographie galopante et des défis environnementaux pressants, l'APC doit muer ou accepter de devenir une simple relique administrative. La journée du 18 janvier devrait être celle d'un nouveau contrat social, plutôt qu'une simple cérémonie protocolaire de plus.

La «karantika», un trésor nutritionnel méconnu

Par H. Med Krelifa

La noblesse que vous sublimeriez à tous points de vue ne vivait pas à Tidgditt, dans ses micro-quartiers ou à El Arsa. Elle se situait essentiellement au niveau des quartiers européens. Il serait inopportun donc injuste de dévaloriser la "Karantika" en l'éloignant de son ancrage populaire. Si cet aliment, la "Calentica" de son vrai nom d'origine hispanique, n'était pas cuisiné dans nos foyers autrefois, ce n'était pas par manque de goût, mais par nécessité matérielle : nous ne disposions tout simplement pas de four.

C'est ainsi qu'elle est devenue ce plat emblématique vendu à l'extérieur. Il est aujourd'hui démontré que la "Karantika", bien que qualifiée d'«aliment du pauvre», présente des qualités nutritionnelles exceptionnelles. Riche en oligo-éléments, elle protège efficacement le système cardio-vasculaire. Elle constituait, avec la sardine (con-



sommée plus de quatre fois par semaine sous diverses formes), le socle d'un régime alimentaire sain et équilibré pour les bourses modestes. Aujourd'hui, bon gré, mal gré, la "Ka-

rantika" s'impose comme un élément incontournable de nos tables. La ménagère moderne la cuisine désormais chez elle, car au-delà de son aspect économique, elle sait qu'elle offre un plat hautement nutritif pour les enfants. Loin d'être un plat figé, la "Karantika" est aujourd'hui revisitée : de nombreuses ménagères retravaillent la recette, affinant sa texture pour la rendre plus onctueuse et valorisante. Elle n'est plus un simple substitut, mais un choix délibéré et soigné. C'est une réalité que l'on ne peut cacher car la "Karantika" fait partie de notre identité.

Durant le Ramadhan, elle côtoie même la "Chamia" sur les étals de fortune, témoignant de l'affection indéfectible que lui porte la population. Elle est un patrimoine vivant qui mérite tout notre respect. Faut-il rappeler avec justesse que la "noblesse" d'un plat ne vient pas de son prix, mais de son histoire et de ce qu'il apporte à ceux qui le consomment.

Coupe d'Algérie La JSMB évince le NAHD et file en quarts de finale

La JSM Béjaïa s'est offerte le dernier billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie à la faveur de sa belle victoire enregistrée face au NA Hussein Dey (3-0), ce samedi au stade de l'Unité Maghrébine (Béjaïa), en clôture des 8es de finale de l'épreuve populaire. La belle aventure continue pour la formation de la Vallée de la Soummam dans cette édition 2026 de Dame Coupe. En effet, les Béjaouis, derniers représentants de la division Inter-régions, ont réussi à prendre le meilleur sur le NAHD, équipe évoluant en Ligue 2 amateur. Dans cette rencontre, animée par deux ex-sociétaires de la Ligue 1, les Vert et Rouge ont annoncé la couleur très tôt en ouvrant le score à la 9e minute par l'intermédiaire de Saker. Ce même joueur s'est illustré de nouveau à la 38e minute, signant ainsi un doublé, et a permis à son équipe de faire le break avant la pause. Avec cette avance de deux buts, les Bougiotes ont



su négocier la seconde période avant d'ajouter une troisième réalisation en toute fin de partie par l'entremise de Gacem (89'). En quarts de finale, la JSMB croisera la route du CSC,

tombeur vendredi de l'ESS. Concernant les autres affiches de quarts de finale, il y aura USM Alger - JS Saoura, CA Batna (L2) - MC Saïda (L2) et un certain MCA - CRB.

Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest-16ème J)

La JS El-Biar s'impose à Tيارت et conforte son fauteuil de leader

La JS El-Biar a confirmé son statut de leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, en allant s'imposer sur le terrain de la JSM Tيارت (1-0), samedi pour le compte de la 16e journée, qui se poursuivra jusqu'au mardi 27 janvier. Championne d'hiver, la formation d'El-Biar a su gérer son déplacement à Tيارت pour décrocher une précieuse victoire qui lui permet de porter son total à 38 points et de consolider son avance en tête du classement, à l'issue de cette première salve de rencontres. Derrière, le WAM a réalisé une bonne opération en dominant le RCK (2-1). Malgré ce revers, le RCK conserve provisoirement la troisième place (29 pts), alors que le WAM remonte à hauteur du NAHD avec 23 unités. Le GCM a, pour sa part, signé un succès important face au CRBA (2-0), quittant provisoirement le bas de tableau et ravivant ses espoirs dans la lutte pour le maintien. Dans les autres rencontres disputées samedi, le RCA et l'ESMK se sont neutralisés (0-0), un résultat qui n'arrange guère les affaires des locaux, toujours en-

glués dans le bas du tableau, tandis que le duel entre la JS Texraïne et l'USBD s'est soldé par un match nul (1-1), laissant les deux équipes dans une situation délicate. La 16e journée se poursuivra mardi avec deux affiches importantes: l'USMHa (2e, 31 pts) se déplacera à Saïda pour défier le MCS, alors que le CR Témouchent (4e, 28 pts) sera en déplacement à Oran face à l'ASMO, avec l'objectif de rester au contact du trio de tête. La rencontre WAT - NAHD, programmée pour le mardi 27 janvier, viendra clore cette journée étalée sur plus d'une semaine, en raison du déroulement des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Au terme de ces résultats partiels, la JS El-Biar prend une option pour creuser l'écart, tandis que la lutte demeure intense aussi bien pour l'accession que pour le maintien, dans un groupe Centre-Ouest qui s'annonce disputé jusqu'au bout. Dans le groupe Centre-Est, cette 16e journée s'est poursuivie samedi avec le match nul entre (1-1) entre l'AS Khroub (12e, 15 pts) et le NCM (9e, 22 pts), avant de se clôturer mardi avec

le choc très attendu entre l'US Chaouia et le CAB, dauphin du leader. Une affiche qui pourrait redistribuer les cartes dans la course à l'accession, alors que plusieurs équipes restent sous la menace de la zone de relégation. Vendredi, l'US Biskra n'a pas manqué son entrée en phase retour en s'imposant sur le score de 2 à 0 grâce aux réalisations de Merri (17e) et Kemoukh (56e). Un succès important pour les joueurs de Biskra qui, après deux revers consécutifs en fin de phase aller et un changement à la tête de l'encadrement technique, désormais sous la houlette de Samir Zaoui, consolident leur fauteuil de leader avec 36 points. Derrière, la JSD Jijel continue sa remontée au classement. Les Jijéliens sont allés s'imposer avec autorité à Chelghoum Laid face au HB Chelghoum Laid (2-0), lanterne rouge, pour porter leur total à 29 points et se hisser à la troisième place, confirmant leur regain de forme malgré les récents changements intervenus au sein du staff technique. Le MOB, pour sa part, a été freiné à Batna par le MSPB local.

Equipe nationale (U20)

27 joueurs retenus pour un stage du 18 au 21 janvier à Tlemcen

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Razik Nedder, a retenu 27 joueurs pour un stage de préparation du 18 au 21 janvier au Centre technique régional de Tlemcen, a annoncé la FAF, lundi dans un communiqué. Les 27 joueurs convoqués sont tous issus du championnat national. L'objectif est de les observer, d'évaluer leur état de forme et d'identifier les éléments les plus performants en vue des prochaines échéances, souligne la FAF. Le programme de préparation a débuté dimanche matin par une séance d'entraînement en salle, avant que le grou-

pe ne rejoigne le terrain. Une seconde séance s'est tenue dans l'après-midi sur l'une des pelouses du centre. Le même programme est prévu pour la deuxième journée du stage, ce lundi. La sélection algérienne des U20 prépare les éliminatoires zonales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 en mars prochain.

Liste des 27 joueurs convoqués:

El-Koubi Mohamed (Paradou AC), Zerrouki Mohamed Amine (CS Constantine), Laoufi Farouk (JS Saoura), Saf Zakaria (ES Sétif), Benkou Oussama (O Akbou), Mansouri Abdeldjalil (CR Belouizdad), Mehdi Daniel Iliès (MC Alger), Izem Youcef (JS Kabylie),

Tarzoute Housseem (Paradou AC), Achouri Abderrahmane (USM Alger), Boumala Abderraouf (CS Constantine), Amamra Ayoub (USM Alger), Oumelal Racim (JS Kabylie), Emeziane Abdelbari (Paradou AC), Kharfella Lahcen (ES Sétif), Bouchlaghem Nassim (USM Blida), Saad Slimane (JS Saoura), Benyoucef Wassim (MC Alger), Abdelaziz Houcem (Paradou AC), Benhakim Mohamed (MC Oran), Ahcini Mohamed (Adrar), Saif Sarya (O Akbou), Allal Aymen (ASM Oran), Chetouh Bilel (ES Sétif), Bourenane Youcef (CS Constantine), Aghiad Adem (RC Kouba), Boumala Abderraouf (CS Constantine), Sedrati Djassem (AS Khroub).

Luttes associées (Championnat d'Algérie féminin) Domination des lutteuses d'Oran, Bejaïa et Bouira

Les lutteuses représentant les ligues d'Oran, de Bejaïa et de Bouira se sont distinguées lors du championnat d'Algérie féminin individuel de luttes associées, toutes catégories confondues, qui s'est achevé samedi à la salle omnisports de Tichy, à Bejaïa. Les athlètes de ces trois ligues ont décroché plusieurs titres dans les différentes catégories, confirmant, durant les deux jours de compétition, leur domination et le niveau élevé de leur préparation. Cette manifestation sportive a réuni près de 300 lutteuses, toutes catégories confondues, représentant douze ligues de wilayas. Elle a été organisée par la ligue de Bejaïa de luttes associées, en collaboration avec la Fédération algérienne de luttes associées (FALA). Le niveau technique de la compétition a été jugé «appréciable» par le directeur technique national, Zerrouki Abdelghani, qui a indiqué avoir relevé un bon niveau dans plusieurs finales, notamment chez les cadettes et les juniors, lesquelles constituent un vivier prometteur pour la relève dans cette discipline. Il a également souligné que ce championnat a offert une opportunité importante pour la détection de nouveaux talents susceptibles de renforcer l'équipe nationale, appelée à participer à la prochaine édition du Championnat d'Afrique de luttes associées, prévue du 27 avril au 2 mai prochains en Egypte. Les lauréates de ce championnat national ont été récompensées par des trophées et des médailles lors de la cérémonie de clôture, en présence de membres de la FALA et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa.

Transferts

Lahcène Bouziane et Ramzi Bensafi rejoignent l'USMH



L'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé jeudi soir le recrutement de deux joueurs à l'occasion du mercato hivernal actuellement en cours, à savoir Lahcène Bouziane et Ramzi Bensafi. « Les joueurs Lahcène Bouziane et Ramzi Bensafi sont officiellement Harrachis. Ils ont signé des contrats allant jusqu'à la fin de la saison en cours », a indiqué la Direction du club dans un bref communiqué, diffusé jeudi soir sur ses réseaux sociaux. Le communiqué était accompagné de deux brèves interviews, de Bouziane et Bensafi, dans lesquelles ils se sont dits « honorés de porter les couleurs d'un grand club comme l'USMH », encore plus en ce moment, alors qu'il « ambitionne » la montée en Ligue 1 Mobilis. Dans le cas de Bouziane, il s'agit d'un retour au bercail, après une expérience de six mois à l'Entente de Sétif. « J'ai reçu d'autres propositions, mais j'ai préféré revenir à l'USMH: un club que je connais parfaitement et au sein duquel je me sens bien », a-t-il expliqué. De son côté, Bensafi a commencé par remercier la direction du club pour la confiance qu'elle a placée en lui, en promettant de donner le meilleur de lui-même pour être à la hauteur de ses attentes. L'USMH occupe actuellement la deuxième place au classement du Groupe Centre-Ouest, à quatre longueurs du leader, la JS El Biar à la veille de la 16e journée. Le mardi 20 janvier courant, elle se déplacera à Saïda, pour y défier le MCS local, dans le cadre de la 16e journée.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغنام اختصاص مجلس قضاء مستغنام
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغنام
الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن اعادة بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغنام الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغنام. بناؤه على طلب بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة ماسري 878 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها بشارع محمد خميسي - ماسري مستغنام. بناؤه على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2014/07/27 والمشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/07/22 حجم 72 رقم 98 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/11/21 تحت رقم 21/2448 المنوطة بناؤه على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغنام بتاريخ 2021/10/25 تحت ترتيب رقم 21/01116. تنفيذا لأمر الحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة مستغنام بتاريخ 2023/08/08 رقم 23/00672. بناؤه على أمر تحديد تاريخ جلسة المزاد العلني مؤرخ في 2025/11/04 تحت رقم: 25/00089. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك للسيد بوحالة محمد ابن عدة. التعيين: حق امتياز على قطعة أرض فلاحية من مستغمة فلاحية فردية رقم 94 المسماة سي عبد الغاني كاتبة ببلدية سيرات بالمكان المسمى دوار الزرق، تقدر مساحتها 03 هكتار 69 أو 38 سنتيوار، يوجد بها بئر، قسم 08 مجموعة ملكية رقم 254. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ ثلاثة عشر مليون ومانتين وسبعة وتسعون ألف وستمائة وثمانون دينار جزائري 13.297.680,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/02/10 على الساعة 14:00 بعد الزوال بمحكمة مستغنام أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ والحقائق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للتحقق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بامانة ضبط المحكمة. المحاضرة القضائية
20.01.2026

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغنام
الأستاذة بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغنام
الهاتف الفاكس: 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.
تنفيذا للإن الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة
بمحكمة عين تادلس بتاريخ 2025/02/19 تحت رقم
الترتيب 25/00051. يطلب من السيدة دريوز فتيحة،
بصفقتها المتصرفة باسم ولحساب القاصر. فغول فاطيمة
خديجة المولودة بتاريخ 2010/06/29 بمستغنام. تعلن
عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/02
على الساعة 14:00 بمحكمة عين تادلس وذلك أمام
قاضي البيوع العقارية. التعيين: حقوق عقارية مشاعة
قدرها 07/18 من قطعة أرض صالحة للبناء كاتبة ببلدية
طواهرية حي 133 مسكن ولاية مستغنام مساحتها مائة
وواحد وستون متر مربع وعشرون ديسمتر مربع قسم
06 مجموعة ملكية 219. السعر الافتتاحي: تم تقديره
بمبلغ 205,00 296 دج مائتين وستة وتسعون ألف
ومائتين وخمسة دينار جزائري (حسب تقرير الخبرة
المنجزة من طرف الخبير قنيس بغداد المودعة لدى كتابة
ضبط محكمة عين تادلس.
المحاضرة القضائية
20.01.2026

مكتب الأستاذة شرطي خديجة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغنام
مجلس قضاء مستغنام
الكائن مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02 طريق
وهران مستغنام/الهاتف: 0776.77.10.27
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
ويطلب من السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة كاري سيد من
طرف مسيرها بونوة محمد الأمين، الساكن ب: صوف التل رقم 67
المنطقة الصناعية لولاية عين تموشنت. ضد السيد: زغون الباس،
الساكن: بني باحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسيان
مستغنام. و أيضا السيدة: عربوش عقيلة، الساكن: بني باحي قسم
09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسيان مستغنام. بناء على أمر
الإداء الصادر عن رئيس محكمة مستغنام بتاريخ 2023/02/09
الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2023/04/11 تحت رقم
23/0074. بناء على أمر بحجز تنفيذي على عقار رقم الترتيب
23/01076 مشهر لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2024/01/09.
سجري بتاريخ 2026/02/03 على الساعة الثانية بعد الزوال بقاعة
الجلسات الكاتبة بقر محكمة مستغنام. بيع قطعة أرض بنسبة 1/2 في
الشيوع من قطعة أرض مساحتها 50 أو 63 من عليها محطة بنزين
بنشأتها وتجهيزاتها قسم 09 مجموعة ملكية 89 كاتبة بالحسيان
مستغنام بالمزاد العلني لمن تقدم بأعلى عرض بالإضافة إلى
مصاريف البيع ويعلن المحضر القضائي أنه تم ايداع قائمة شروط
البيع لدى محكمة مستغنام بتاريخ 2024/10/15 تحت رقم
2024/159. لكل من يهيم الأمر يمكنه الاطلاع على دفتر الشروط
بمكتب المحضر أو كتابة ضبط محكمة مستغنام.
المحاضرة القضائية
20.01.2026

مكتب التوثيق للأستاذ بوشيبية محمد موثق بالسانية (حي الصباح) حي 338 مسكن Cnep، بلوك
L3 رقم 02 بلدية سيدي الشحمي، دائرة السانية ولاية وهران دليل: 00004731
تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحد وذات المسؤولية المحدودة
بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2026/01/19، قيد التسجيل، تم تأسيس مؤسسة ذات الشخص
الوحد وذات المسؤولية المحدودة تحمل الأوصاف التالية: التسمية: م د ش و د م ديسرتي
بوججر، المقر الاجتماعي بوهران، بئر الجير، حي الياسمين POS52 ايلو J3/ B. إقامة هاجر
عمارة E يقع بالطابق الأرضي، الحصة رقم 01، يتمثل موضوع الشركة في ماييلي: - (104213)
صناعة مواد التجميل والتنظيف البدني (104218) صناعة الصابون والصابون الصغير (مصبنة)
(301114) تجارة بالجملة للمواد والمنتجات الموجهة لتغذية الأطفال وأدوات مختلفة للرضع
(302401) تجارة بالجملة للمواد التجميل والتنظيف البدني (308004) التوزيع بالجملة للمواد
شبه صيدلانية (502301) تجارة بالتجزئة للمواد التجميل والتنظيف البدني (512101) تجارة
بالتجزئة للمواد شبه صيدلانية - (702101) تصدير المواد الاصطناعية و المصنعة ماعدا
المحروقات (703101) مؤسسة التصدير - (604105) نقل البضائع - (604602) شحن وتفرغ
البضائع (604604) تخزين السلع (608004) توضيب المنتجات المختلفة الأخرى (غ م ف م أ) -
(608005) تعبئة المواد الصيدلانية (608006) توضيب مواد التجميل والتنظيف البدني
(111303) صناعة سيارات الأطفال وأدوات رعاية الأطفال (111309) صناعة كل الاجسام
المجوفة من البلاستيك ومن كل أنواع الصمغ (111310) صناعة مواد التعبئة البلاستيكية
(111311) صناعة كل أنواع مواد التعبئة من الورق (111312) صناعة مواد التغليف من كل
المواد، رأسمائها: 100.000.00 دج، مدتها 99 سنة، عين السيد بوججر سيدي محمد مسير
للمؤسسة و لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري
بوهران.
للاعلان موثق
20.01.2026

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغنام
الأستاذة بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغنام
الهاتف الفاكس: 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.
يطلب من السيد: الشركة ذات الاسم سبتار غاز ممثلة
في شخص المدير العام صحراوي محمد. العنوان: المنطقة
الصناعية بلدية بونونوية ولاية معسكر والتي اختارت
مكتب المحاضرة القضائية موطنا مختارا لمباشرة التنفيذ
ضد السيد: مجاهري صدوق، العنوان ب: بنارو بلدية
منصورة مستغنام. تنفيذا للأمر بالحجز التنفيذي على
عقار المؤرخ في 2022/10/04 رقم 22/00619. بناؤه
على شهر الأمر بالحجز بالمحافظة العقارية المؤرخ في
2022/12/20 حجم 03 رقم 21. السند: الحكم الصادر
عن قسم الجرح لدى محكمة معسكر المؤرخ في
2019/10/02 فهرس رقم 19/03169 والممهور
بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/04/18 والمؤيد
بالقرار المؤرخ في 2021/04/18. نعلن عن بيع عقار
بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/02 على الساعة
14:00 بمحكمة عين تادلس وذلك أمام قاضي البيوع
العقارية. التعيين: قطعة أرض معدة لبناء محطة خدمات
بينارو بلدية منصورة مساحتها ثلاثة آلاف واثنان متر
3002م² قسم 02 مجموعة ملكية 257 السعر الافتتاحي
في مرحلة العروض لمن تقدم بأي عرض
المحاضرة القضائية
20.01.2026

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغنام
الأستاذة بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغنام
الهاتف الفاكس: 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.
يطلب من السيد: كسكاس محي الدين، العنوان: حي بن
سمير رقم 42 دائرة عين الترك وهران والذي اختار مكتب
المحاضرة القضائية موطنا مختارا لمباشرة اجراءات
التنفيذ. ضد السيد: كعبيش منصور ابن شارف. العنوان
ب: شارع فلوح عبد القادر ماسرة - مستغنام. تنفيذا -
تنفيذا للأمر بالحجز على عقار المؤرخ في 2023/05/04
رقم الترتيب 23/00313. بناء على شهر الأمر بالحجز
بالمحافظة العقارية في 2023/05/22 حجم 03 رقم 45.
بناؤه على الحكم الصادر عن محكمة عين الترك قسم
الجرح مؤرخ في 2021/11/24 تحت رقم 21/02942
والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/12/13.
تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة
2026/02/02 على الساعة 14:00 بمحكمة عين تادلس
وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: قطعة أرض
صالحة للبناء كاتبة ببلدية طواهرية بحي 133 مسكن
تقدر مساحتها ب 128 م قسم 06 مجموعة ملكية 209.
سعر الافتتاحي: في مرحلة العروض لمن تقدم بأي
عرض.
المحاضرة القضائية
20.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي اريهو
مجلس قضاء غليزان
شارع تازغات جيلالي وادي اريهو
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
المادتين 749,750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
تنفيذا للحكم الممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن القسم العقاري لمحكمة وادي اريهو مجلس قضاء
غليزان بتاريخ 2022/05/18 تحت رقم الفهرس 22/00894 بين السيد حبوشي محمد ابن بو عبد الله
والسادة حبوشي بوعبد الله ولد بوعبد الله، حبوشي خيرة بنت بو عبد الله، حبوشي علي ولد بو عبد الله،
حبوشي محمد كريم ولد عبد القادر فرحات، حبوشي امينة بنت عبد القادر فرحات، حبوشي زكية بنت عبد
القادر فرحات، حبوشي عائشة بنت عبد القادر فرحات، حبوشي حورية بنت عبد القادر فرحات، حبوشي
فاطمة الزهرة بنت بوعبد الله، حبوشي حاج احمد ولد بوعبد الله، تواتي فاطمة زوجة حبوشي محمد ولد
بوعبد الله الساكنين ببلدية ولاية غليزان المصحح بالحكم الصادر في 2024/12/11 عن القسم العقاري
لمحكمة وادي اريهو مجلس قضاء غليزان. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط
محكمة وادي اريهو بتاريخ 2025/03/09. بناء على الأمر الصادر بتاريخ 2025/04/20 عن السيد رئيس
محكمة وادي اريهو المتضمن تحديد جلسة البيع بالمزاد العلني. نعلن أنه سيشرع يوم 2026/02/18 على
الساعة 11:00 الحادي عشر صباحا بقاعة الجلسات رقم 02 بمحكمة وادي اريهو في بيع العقار الاتي بيانه
بالمزاد العلني. مسكن يقع ببلدية جنوبية يتكون من طابق ارضي يحتوي على ساحة طابق اول يحتوي على
ثلاث غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرضاح ساحة الكل مساحة 315 متر مربع بنسبة 1000/407 من
الأجزاء المشتركة قسم 50 مجموعة الملكية 02 قسم رقم 04 وانه حدد السعر الافتتاحي للمزاد باعلى
عرض بعد انقاص عشر الثمن الاساسي الذي كان مقدرا 24671808.00 دج. شروط البيع: يلتزم الراسي
عليه المزايدة بالأعباء الواردة في دفتر الشروط، ويلزم بدفع 5/1 خمس الثمن والمصاريف حالا ويدفع المبلغ
الباقى في أجل أقصاه 08 ايام. يمكن الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي الكائن
بالعنوان المذكور أعلاه أو بامانة ضبط المحكمة.
المحضر القضائي
20.01.2026

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ مرزوق مختار
بمحكمة وادي تليلات ولاية وهران الطريق الوطني
رقم 4م مقابل محطة البنزين
رمز الموثق / 8416
بيع حق الايجار عتية تجارية
النشرة الثانية
بمقتضى عقد تلقاه المكتب المذكور أعلاه بتاريخ
2025/12/29 باع السيد بوادي جمال ولد عبد
القادر إلى السيد دوكار صلاح الدين ولد الجليلي،
حق ايجار في محل عتية تجارية معد لمزاولة
التجارة كائن ببلدية وادي تليلات، دائرتها، ولاية
وهران المجمع السكني 3100 مسكن عمارة L4
تجزئة L، رقم 02 تقدر مساحته ستة وسبعون متر
مربع وأربعة وثلاثون ديسمتر مربع (76.34م²)،
وتم هذا البيع بثمن رئيسي قدره خمسة ملايين
وسبعمئة ألف دينار جزائري (5.700.000,00 دج).
تقدم الاعتراضات المحتملة لدى مكتب التوثيق الكائن
بالعنوان المذكور أعلاه في مدة خمسة عشر (15)
يوما ابتداء من اصدار هذا الاعلان. ستودع نسختين
من هذه بالمركز المحلي بالسجل التجاري بولاية
وهران
الإعلان / الموثق
20.01.2026

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذ مرزوق مختار
بمحكمة وادي تليلات - ولاية وهران الطريق الوطني
رقم 4 مقابل محطة البنزين
رمز الموثق / 8416
بيع حق الايجار عتية تجارية
النشرة الأولى
بمقتضى عقد تلقاه المكتب المذكور أعلاه، بتاريخ
2026/01/14 باع السيد/شناف زويبر ولد عبد
القادر إلى السيد اولاد براهيم سعيد ولد عبد القادر
حق ايجار في محل عتية تجارية معد لمزاولة
التجارة كائن بولاية وهران بلدية ودائرة أرزيو
الواقع بحي 1300 سكن عمومي ايجاري بالمحقق
عمارة 27 تجزئة 05 محل رقم 89 تقدر مساحته
بواحد وعشرون متر مربع وإثنان وثلاثون ديسمتر
مربع (21.32م²)، و تم هذا البيع بثمن رئيسي قدره
ثمانمئة وخمسون ألف دينار جزائري
(850.000,00 دج). تقدم الاعتراضات المحتملة لدى
مكتب التوثيق الكائن بالعنوان المذكور أعلاه في مدة
خمس عشر (15) يوما ابتداء من اصدار هذا
الإعلان. ستودع نسختين من هذه بالمركز المحلي
بالسجل التجاري قديلا.
للاعلان / الموثق
20.01.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convient parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescur avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690

La caravane littéraire et artistique algéro-italienne "Poètes des deux rives" fait escale à Sidi Bel-Abbes

La caravane littéraire et artistique algéro-italienne "Poètes des deux rives" a fait escale, samedi soir, dans la ville de Sidi Bel-Abbes, à la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed El Kabbati", dans le cadre du renforcement des échanges culturels et du dialogue civilisationnel entre l'Algérie et l'Italie.

La bibliothèque a accueilli un programme varié dans le cadre de cette manifestation culturelle, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger. Le programme a comporté des lectures poétiques communes réunissant des poètes des deux pays, ainsi que des interventions intellectuelles et des prestations musicales artistiques issues des patrimoines algérien et italien, reflétant la richesse du patrimoine culturel commun entre les deux rives de la mer Méditerranée, comme l'a indiqué un représentant de l'Agence, M. Noureddine Addad.

La même source a ajouté que cette rencontre "contribue à l'ancrage de la culture de la lecture et de l'échange intellectuel, et renforce le rayonnement des institutions culturelles, ainsi que leur ouverture sur leur environnement national et international", soulignant l'importance de telles initiatives pour la promotion de la créativité algérienne.

De son côté, la directrice de la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed El Kabbati", Mme Warda Hakimi, a affirmé que l'accueil de cette manifestation culturelle "traduit le rôle central que joue la bibliothèque dans la promotion de l'action culturelle et l'ouverture aux expériences littéraires internationales", ajoutant que "la caravane Poètes des deux rives constitue un véritable espace de dialogue culturel et une opportunité de rapprocher le public, notamment les jeunes, de la poésie, des arts et des langues".

Dans le même contexte, une visite du musée "Ghenja", l'un des sites culturels emblématiques de la wilaya, a été programmée au profit de la délégation artistique italienne, dont les membres ont pu découvrir le riche patrimoine historique et artistique qu'il abrite, reflet d'une partie de la mémoire culturelle locale.

La visite a également inclus le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, considéré comme l'un des hauts lieux culturels nationaux, où les responsables ont présenté des explications sur son histoire et son rôle dans la promotion de l'art théâtral et l'accueil de diverses manifestations culturelles et artistiques. Le programme de Sidi Bel-Abbes s'inscrit dans le parcours de la caravane littéraire et artistique "Poètes des deux rives", après sa première étape dans la ville de Tlemcen, avant la clôture de ses activités à Alger.

Béjaïa

Chérif Aggoune ressuscité à travers Ciné-parcours

Par Hocine Smaïli

La manifestation culturelle et cinématographique «Ciné-parcours Béjaïa», dédiée au 77^e anniversaire, a été abritée par la Maison de la culture de la wilaya de Béjaïa, dans une atmosphère empreinte d'émotion et de recueillement, en hommage au regretté réalisateur Chérif Aggoune, figure marquante du cinéma algérien.

L'atelier Cinéma de cette manifestation porte désormais le nom de Chérif Aggoune, en reconnaissance de son apport artistique et de son engagement constant en faveur de la création et de la formation cinématographiques. L'événement s'est déroulé en présence de nombreux artistes, cinéastes, passionnés du 77^e anniversaire ainsi que d'amis et proches du défunt, venus saluer la mémoire d'un homme profondément attaché au cinéma.

À cette occasion, Hakim Abdelfettah, l'un des organisateurs de la manifestation, a souligné l'importance symbolique et pédagogique de cet espace, affirmant que «cet atelier sera désormais dédié exclusivement à la formation dans le domaine du cinéma». Il a également précisé que cette manifestation culturelle se poursuivra jusqu'au samedi 17 janvier, avec un programme riche et varié. Le public présent a pu assister à la projection du court-métrage «Taggara n Lejnun» (La fin des Djinns), réalisé en 1990 par Chérif Aggoune, une œuvre marquante qui témoigne de sa vision artistique singulière et de son attachement aux thémati-



ques culturelles et humaines. Lors des prises de parole qui ont suivi la projection, plusieurs intervenants ont rendu hommage à la mémoire du réalisateur, évoquant un homme animé par une grande passion pour le cinéma, reconnu pour son sérieux, sa sensibilité artistique et son engagement en faveur de la transmission du savoir cinématographique aux jeunes générations. Outre ce court-métrage, Chérif Aggoune avait également signé son premier long métrage, intitulé «L'Héroïne», sorti en 2013, une œuvre qui a confirmé son talent et sa place dans le paysage cinématographique national. Le programme de cette édition de «Ciné-parcours Béjaïa» comprend plusieurs conférences, des rencontres thématiques autour du cinéma, ainsi que de nombreuses projections de courts-métrages, prévues tout

au long des journées de vendredi et samedi, ont indiqué les organisateurs. Par ailleurs, cette édition sera marquée par l'organisation d'un forum intitulé «Penser, partager et faire vivre le cinéma à l'université», réunissant les animateurs de ciné-clubs issus de plusieurs universités et écoles à travers le pays. Ce forum ambitionne de renforcer les échanges, de promouvoir la culture cinématographique en milieu universitaire et de réfléchir aux moyens de dynamiser la pratique et la diffusion du cinéma auprès des jeunes. À travers cet hommage et les activités programmées, «Ciné-parcours Béjaïa» se veut un espace de mémoire, de réflexion et de transmission, honorant l'héritage artistique de Chérif Aggoune, tout en œuvrant à la promotion du cinéma algérien et à l'émergence de nouveaux talents.

Lancement à Alger des "Rencontres sur l'action culturelle de wilaya"



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a supervisé, dimanche à Alger, le lancement des travaux des premières rencontres d'évaluation au profit des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements sous tutelle, placées sous le slogan "Rencontres sur l'action culturelle de wilaya: de l'administration au management", en vue de fournir les orientations nécessaires et à en assurer la concrétisation effective au niveau local.

Dans son allocution d'ouverture au Palais de la culture "Moufdi Zakaria", en présence des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements culturels sous tutelle, Mme Bendouda a appelé à accompagner les changements survenus dans les nouveaux concepts des régions culturelles homogènes et diversifiées.

Dans ce contexte, elle a indiqué que "la création récente de nouvelles wilayas dans le pays entraînera un changement de la carte culturelle" et que la pratique culturelle doit reposer sur "de nouveaux principes de gouvernance fondés sur la performance, l'efficacité et la capacité à mener des activités afin de faire de la culture un secteur productif".

Après avoir rappelé que l'Etat algérien a investi dans la réalisation de nombreuses infrastructures culturelles,

telles que les maisons de la culture, les bibliothèques, les théâtres, ainsi que dans la restauration du patrimoine, la ministre a appelé à renforcer l'esprit d'initiative et d'innovation dans les manifestations et activités culturelles.

Elle a également plaidé pour un encadrement différent du projet culturel, ainsi que pour l'intensification du travail sectoriel et le renforcement de la coordination entre les établissements au niveau de la même wilaya et entre les différentes wilayas, soulignant la nécessité d'une "coordination entre les différents responsables aux niveaux local, régional et central".

"Les performances seront désormais évaluées sur la base de la concrétisation de cette coordination", a-t-elle ajouté, précisant que cette évaluation "sera fondée sur des indicateurs de performance, le degré de réalisation des objectifs, l'efficacité et la rentabilité".

Cette rencontre a été marquée par l'organisation d'ateliers dans les domaines du patrimoine, du livre et autres, ainsi que par la présentation de communications par des directeurs de la culture et des responsables de certains projets et établissements culturels autour de différents programmes proposés.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Justice pour ma soeur
16h00 Tuée pour son bébé : l'histoire vraie d'Heidi Broussard
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 My Million
21h00 C'est Canteloup
21h10 Le grand concours
22h25 Le grand concours
23h40 Le grand concours
00h35 New York Unité Spéciale
01h15 New York Unité Spéciale
02h15 Programmes de la nuit

11h55 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h50 Expression directe
13h55 Ça commence aujourd'hui
15h05 Ça commence aujourd'hui
16h10 Affaire conclue : la vie des objets
17h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h01 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h50 Débat
21h10 La Guerre, Donald Trump et nous
22h55 Débat
23h45 Groenland, annexe-moi si tu peux
00h30 Expression directe
00h35 Mitterrand confidentiel
01h25 Mitterrand confidentiel



3

05h23 Game Over
05h33 Loris Giuliano en balade
06h41 En aparté
07h14 Late Football Club
08h15 Le Secret de Khéops
09h50 Le cercle
10h37 Les boules de Noël
12h05 La boîte à questions
12h10 En aparté
12h42 Clique
13h36 Playing Nice
14h22 Playing Nice
15h14 Impact : Vivantes
15h39 A bicyclette !
17h04 La Haine : jusqu'ici rien n'a changé
18h53 La boîte à questions
18h58 En aparté
19h34 Clique
20h32 En aparté
21h09 De mauvaise foi
22h42 L'amour, c'est surcoté
00h01 Décrypté
01h19 Life of Chuck
03h05 Culture & Street

12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
14h00 Meurtres au paradis
15h10 Meurtres au paradis
16h20 Meurtres au paradis
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h10 Stade 2 Ligue 1
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Face à face
22h00 Face à face
22h50 Face à face
00h50 Les fées anti-gaspi, en Provence verte
01h45 La p'tite librairie



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Téléshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Appel à témoins
22h20 Appel à témoins
23h30 Appel à témoins : l'enquête continue
00h55 L'amour est dans le pré
02h10 Programmes de la nuit

12h05 Groenland, dans le sillage de Charcot
13h00 La Lettonie s'arme contre Poutine
13h35 Crime au village : La conspiration de l'uhudler
15h20 Des vignes et des hommes
15h50 Groenland, une île aux confins du monde
16h35 Himalaya, la quête du léopard des neiges
17h20 Invitation au voyage
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 Les armes secrètes de Poutine
21h50 Les armes secrètes de Poutine
22h45 Mister Nobody contre Poutine
00h05 Ancestral Visions of the Future
02h25 Maître Conti : Une femme, deux visages



Votre soirée



21h10

APPEL À TÉMOINS



Agression violente de Jimmy Le Pivert, 22 ans au moment des faits. La nuit du 5 au 6 juillet 2024, Jimmy, 22 ans, sort dans un bar de Saumur pour voir un match de l'Euro. En retournant à sa voiture avec un ami, ils sont pris à partie par trois personnes et, en voulant s'interposer pour calmer le jeu, Jimmy est la cible d'un coup extrêmement violent au niveau du crâne, qui le plonge dans le coma. - Jean-François Mourin, 20 ans, victime d'un délit de fuite. Le 19 mars 2011, Jean-François Mourin, 20 ans, gît inanimé au milieu de la route. Ses proches pensent qu'après un accident, Jean-François est descendu de sa voiture et, en revenant sur ses pas pour constater les dégâts, il aurait été fauché.



21h10

FACE À FACE



Au centre chorégraphique de Strasbourg, Vanessa découvre le corps sans vie d'une femme. En explorant les lieux, elle tombe sur une petite fille et un adolescent cachés dans une penderie. Ce sont les enfants de Sophie Moreno, qu'elle a eue avec un chorégraphe allemand qu'elle décrit comme violent. Au fur et à mesure des investigations, les deux sœurs apprennent que Sophie a perdu la garde de ses enfants à la suite d'un jugement rendu en Allemagne, où la garde est systématiquement attribuée au parent de nationalité allemande.

Acteur: Claire Borotra (Justine Rameau), Constance Gay (Vanessa Tancelin).



21h24

DE MAUVAISE FOI



Dans le Paris bourgeois où les apparences comptent plus que les convictions, Réginald et Blandine forment un couple de notables aussi pieux qu'intransigeants. Notaire respecté, Réginald (Pascal Demolon) incarne l'ordre et la tradition, tandis que son épouse Blandine (Herrade Von Meier) veille jalousement sur les valeurs familiales, notamment la foi catholique qui structure leur vie. Leur équilibre est bouleversé quand leur fille, Athénaïs (Romane de Stabenrath), annonce ses fiançailles avec Elliott (François-David Cardonnel), un jeune homme brillant, ambitieux...

Acteur: Pascal Demolon (Réginald), Philippe Duquesne (Edmond).



ORAN

16 | 11

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h11
18h16
81%
29 km/h

Alger	☁	14-09
Constantine	☁	11-06
Annaba	☁	17-10
Ouargla	☀	17-09
Mostaganem	☁	15-11
Béchar	☀	14-03

Contre la poursuite de la normalisation

Des milliers de manifestants marocains à travers le pays



Des milliers de personnes ont participé à des rassemblements de solidarité organisés dans plusieurs régions du Maroc pour dénoncer la poursuite de la normalisation avec l'entité sioniste et réitérer leur soutien au peuple palestinien. Répondant à l'appel de la Coordination marocaine pour le soutien aux causes de la Oumma, les manifestants se sont rassemblés vendredi dans plusieurs villes marocaines, à l'instar de Casablanca, Mohammedia, Inezgane, Oujda, Meknès, Kelaat Sraghna et Tanger. Au cours de leur action, ils ont brandi de nombreuses banderoles contre la normalisation et la trahison par le Makhzen de la cause palestinienne, ainsi que d'autres en faveur de la cause palestinienne. «La Palestine est une responsabilité», «la normalisation est une trahison» ou encore «tous avec Gaza», étaient les slogans inscrits sur les banderoles que brandissaient les manifestants.

Soudan

Le conflit a provoqué «la plus grande crise de déplacement»

Le conflit au Soudan a provoqué la «plus grande crise de déplacement de notre époque», a affirmé, jeudi, le nouveau Haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU, Barham Salih, lors d'une visite des camps de l'est du Tchad accueillant un million de Soudanais ayant fui le conflit qui ravage leur pays. «Plus de 1.000 jours de conflit au Soudan ont causé une immense souffrance et la plus grande crise de déplacement de notre époque», a déclaré à la presse M. Salih, qui a pris ses fonctions en janvier à la tête du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le conflit opposant au Soudan depuis avril 2023 l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des dizaines de milliers de morts et plus de 14 millions de déplacés, selon les chiffres cités par M. Salih qui visitait jeudi le camp d'Iridimi où vivent 49.000 réfugiés soudanais. «Le monde doit prêter une bien plus grande attention» au sort des réfugiés soudanais, a-t-il martelé, estimant que «l'aide fournie par le HCR est loin d'être suffisante». M. Salih a visité le camp de Farchana, créé en 2004 lors d'un précédent conflit au Darfour voisin (ouest du Soudan) et accueillant quelque 56.000 réfugiés, puis celui d'Adré, à la frontière avec le Soudan, abritant 230.000 personnes. Le Haut-commissaire a salué l'accueil réservé aux réfugiés soudanais par le Tchad, dont les frontières «n'ont pas été fermées» en dépit de «ressources». Le Tchad accueille plus d'un million de réfugiés soudanais, a rappelé jeudi la ministre tchadienne de l'Action sociale, Zara Mahamat Issa, précisant que «les besoins sont énormes», et que «les ressources sont devenues très rares».

«Conseil de paix» de Trump

01 milliard de dollars le prix d'un siège permanent

Les pays candidats à un siège permanent au "Conseil de paix" proposé par le président américain Donald Trump devront s'acquitter d'un ticket d'entrée d'un milliard de dollars, rapportent plusieurs médias américains. L'instance avait été initialement conçue pour superviser la reconstruction de Gaza mais son projet de charte ne mentionne pas explicitement le territoire palestinien et lui assigne un objectif plus large, celui de contribuer à la résolution de conflits armés dans le monde. "Le Conseil de paix est une organisation internationale qui vise à promouvoir la stabilité, à rétablir une gouvernance fiable et légitime, et à garantir une paix durable dans les régions touchées ou menacées par des conflits", indique le texte. Le préambule du projet de charte critique implicitement les Nations-Unies en affirmant que le "Conseil de paix" devra avoir "le courage de s'écarter des approches et des institutions qui ont trop souvent échoué". Le "Conseil" fonctionnera comme un "organisme international de consolidation de la paix plus agile et plus efficace", affirme le texte. Le montant exigé pour un siège permanent a été révélé par l'agence Bloomberg. Les pays qui ne le verseraient pas ne pourraient siéger au-delà de trois ans. "Chaque



État membre exerce un mandat d'une durée maximale de trois ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente charte, renouvelable par le président (Trump). Ce mandat de trois ans ne s'applique pas aux États membres qui versent plus d'un milliard de dollars en espèces au Conseil de paix au cours de la première année suivant l'entrée en vigueur de la Charte", précise le projet. Seuls les États "invités à y participer par le président" américain pourront faire partie du "Conseil". Donald Trump, qui

présidera l'instance, a commencé à lancer des invitations. Le Kremlin a indiqué lundi que le président russe Vladimir Poutine avait "reçu une invitation" par "des voies diplomatiques". D'autres dirigeants étrangers, dont le président argentin Javier Milei ou le Premier ministre hongrois Viktor Orbán, proches de Trump, ont eux aussi annoncé avoir été invités. Les États membres pourront voter sur les décisions du "Conseil", mais Donald Trump aura seule autorité pour les approuver, précise le projet de charte.

Groenland

Face aux menaces de Trump, l'UE élabore sa riposte

Les Européens ont affiché dimanche leur unité face aux menaces de surtaxes douanières brandies par Donald Trump, qui martèle sa volonté de s'emparer du Groenland, territoire autonome danois. Preuve de leur volonté d'envoyer un message à Washington, un sommet extraordinaire des dirigeants des 27 aura lieu "dans les jours qui viennent", a annoncé le président du Conseil européen Antonio Costa à l'issue d'une réunion d'urgence des

ambassadeurs des Vingt-Sept. De source européenne, il devrait probablement avoir lieu jeudi. Selon un diplomate européen, la rencontre des ambassadeurs a montré la volonté des États membres de dire clairement aux États-Unis que l'utilisation de mesures commerciales comme moyen de pression n'était pas acceptable et que l'UE avait "plusieurs instruments à sa disposition pour répondre si nécessaire". En parallèle de la recherche d'une solution diplomati-

que, les pays ont demandé à la Commission d'examiner les différentes ripostes envisageables, a par ailleurs indiqué une autre source. Un peu plus tôt, le président français Emmanuel Macron avait fait savoir qu'il comptait demander l'activation de l'instrument anti-coercition de l'UE en cas de nouveaux droits de douane américains. Cet outil, "arme nucléaire économique" selon les termes de l'eurodéputée Valérie Hayer, vise à répondre à un pays tiers qui utiliserait des armes commerciales dans le but d'interférer "dans les choix souverains légitimes de l'UE ou d'un État membre". Il permet en particulier de limiter les importations provenant d'un pays ou son accès à certains marchés publics et de bloquer certains investissements. De sources diplomatiques, aucune décision sur ce dossier n'a été prise à ce stade. Une autre réponse possible pour les 27 serait de réactiver les mesures de représailles prévues sur une liste comprenant 93 milliards d'euros de marchandises américaines. Cette riposte, un temps envisagée, avait été suspendue après la conclusion, à l'été 2025, d'un accord commercial entre Washington et Bruxelles. L'accord, qui doit être examiné par les eurodéputés dans les jours qui viennent, n'est désormais plus du tout du goût des eurodéputés. L'Allemand Manfred Weber, chef de la droite au Parlement européen, a clairement indiqué que s'il était favorable à ce texte, une approbation n'était "pas possible à ce stade".

Après des meurtres de policiers par des gangs

Le président du Guatemala déclare l'état de siège

Le président du Guatemala a déclaré dimanche l'état de siège dans le pays pour renforcer les pouvoirs des autorités face aux gangs, qui ont pris ces derniers jours le contrôle de plusieurs prisons du pays et tué huit policiers. Ces attaques, des mutineries et prises d'otages dans trois établissements pénitentiaires, ont eu lieu en représailles à une décision des autorités de transférer les chefs de bandes criminelles dans une prison de haute sécurité, et à leur refus de revenir sur cette mesure. Dans un communiqué diffusé dimanche, la police du Guatemala avait dit regretter "la mort de huit de ses agents dans l'exercice de leurs fonctions", victimes de "criminels". Plus tôt, le ministre de l'Intérieur Marco Antonio Villeda avait dé-

ploré la mort de policiers "lâchement attaqués par ces terroristes en réaction aux actions que l'Etat du Guatemala mène contre eux". Dix autres policiers ont été blessés et un présumé membre de gang est mort, avait-il ajouté. "J'ai décidé de décréter l'état de siège sur tout le territoire national pour 30 jours à compter d'aujourd'hui (dimanche)" pour "garantir la protection et la sécurité" des Guatémaltèques, a annoncé le chef de l'Etat, Bernardo Arevalo, au cours d'une allocution. Cette mesure suspend certaines garanties constitutionnelles, comme les droits de réunion et de manifestation, et autorise les arrestations et les interrogatoires sans mandat judiciaire. Elle doit maintenant être ratifiée par le Parlement, où l'opposition est majoritaire.